
Une activité potière du VII^e siècle au 20 rue de la République à Vanves (Hauts-de-Seine)

A pottery activity of the 7th century at the 20 rue de la République, Vanves (Hauts-de-Seine)

Étienne Jaffrot et Antoine Nadeau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/1751>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Édition imprimée

Pagination : 189-216
ISSN : 0220-6617

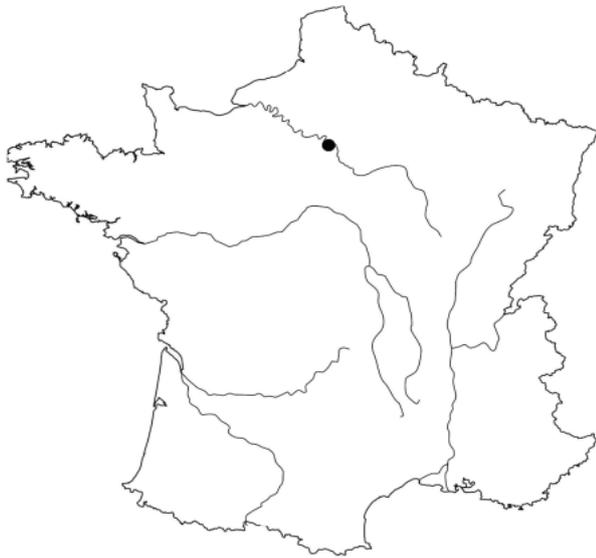
Référence électronique

Étienne Jaffrot et Antoine Nadeau, « Une activité potière du VII^e siècle au 20 rue de la République à Vanves (Hauts-de-Seine) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 51 | 2012, mis en ligne le 23 janvier 2013, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1751>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Étienne JAFFROT* et Antoine NADEAU**

Une activité potière du VII^e siècle au 20 rue de la République à Vanves (Hauts-de-Seine)

A POTTERY ACTIVITY OF THE 7TH CENTURY AT THE 20 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, VANVES (HAUTS-DE-SEINE)

Mots-clés : Haut Moyen Âge, céramique, four de potier, luminaire, période mérovingienne, Vanves, VII^e siècle.

Keywords: *Early Middle Ages, pottery, pottery kiln, luminary, Merovingian period, Vanves, 7th century.*

Résumé : La découverte d'un four de potier au 20 rue de la République à Vanves (92) enrichit la connaissance du quartier voué à cet artisanat dès le Haut-Empire et jusqu'au IX^e s. au moins, comme l'attestent quatre fouilles réalisées par l'Inrap entre 1999 et 2005. La mise en place, le fonctionnement et l'abandon du four de potier sont documentés par une séquence stratigraphique constituée sur un temps court, vers la fin du VII^e s. d'après les datations radiocarbone et céramologique. L'étude du mobilier céramique respecte les référentiels définis par le Programme Collectif de Recherche sur la céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France de sorte à en favoriser la lecture et l'exploitation, en utilisant la passerelle que constitue le réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne ICéramm. Cette étude fournit l'image d'une petite production céramique et de la circulation de poteries représentatives de la céramique francilienne. Deux lampes en terre cuite constituent en outre une découverte exceptionnelle.

Abstract: *The pottery kiln discovered at the 20 rue de la République, Vanves (92), gives us new data concerning this area of craftsmanship, in activity from the early Roman Empire to the carolingian period at least (as brought to light by four Inrap excavations from 1999 to 2005). A short term stratigraphic sequence, that occurred in the end of the 7th century according to radiocarbon and ceramic datations, gather information about how the kiln was built, how it worked and when it was abandoned. The ceramic study is based on the PCR and ICéramm procedures. This study gives us a picture of a little pottery production and a representative ceramic assemblage from Île-de-France. Furthermore, two ceramic lamps are exceptional finds.*

* Bureau d'Études Eveha, UMR 7324 CITERES – Laboratoire Archéologie et Territoires - Eveha Centre-Ouest, 56bis rue du Rempart, 37000 Tours, chargé de l'étude céramologique.

** Bureau d'Études Eveha, Eveha Ouest-Atlantique, 5 rue du Général Sarraill, 86000 Poitiers, responsable de l'opération.

1. LE SITE

- 1.1. Localisation et environnement naturel
- 1.2. Contextes archéologique et historique
- 1.3. Cadre et résultats de l'intervention

2. L'ATELIER DE POTIER

- 2.1. La séquence stratigraphique
- 2.2. Le four

3. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

- 3.1. préambule méthodologique
- 3.2. Les contextes de découverte
- 3.3. Typologie de la céramique

CONCLUSION

■ BIBLIOGRAPHIE

1. LE SITE

1.1. Localisation et environnement naturel

Le site du 20 rue de la République occupe le cœur historique de Vanves. Il est localisé au sud de la place de la République (parcelle cadastrée L51), à moins de 25 m de l'église Saint-Rémy (Fig. 1).

Il est implanté sur le versant nord-ouest du plateau de Vanves-Malakoff, à l'emplacement d'un vallon formé par un ancien cours d'eau conduisant au nord à la plaine alluviale de la Seine et aujourd'hui canalisé, le ruisseau de Clamart. Le substrat correspond au reliquat d'une terrasse alluviale sableuse coiffant ce plateau. Il est marqué par un pendage S/E-N/O conforme à la topographie générale du versant. Cette implantation bénéficie d'un accès privilégié vers Paris, de ressources en sable, en eau et, à proximité, en argile¹, soit autant de facteurs favorables au développement d'une activité potière.

1. Comme le rappelle Annie Lefèvre, une " enquête des préfets diligentée au XIX^e siècle par A. Brongniard et portant sur les ressources en argiles et sables de la France indique à Vanves et Arcueil une matière première de bonne qualité " (LEFÈVRE 2009 : 155).

1.2. Contextes archéologique et historique

Une agglomération antique dont la superficie et le statut demeurent méconnus s'y développe au cours des trois premiers siècles de notre ère² (Fig. 1). Il pourrait s'agir d'un sanctuaire périurbain ou d'un important relais routier situé aux portes de Lutèce (DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, LEFÈVRE, PEIXOTO 2007 : 10-15). Il comprend notamment un vaste bâtiment thermal place de Lattre de Tassigny (PEIXOTO, CELLY 2002), soit à 80 m au nord de notre site, prolongé à l'ouest, au 3-5 de la rue Gaudray/2-6 de la rue de l'Église, par un portique précédant un espace libre d'une vingtaine de mètres pouvant correspondre à une palestre (PEIXOTO, LEGRIEL 2004). Au 21-23 de la rue de la République, dans le jardin du presbytère placé derrière l'église Saint-Rémy, plusieurs édifices se succèdent entre les I^{er} et III^e s. (DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN 2006). Enfin, à une vingtaine de mètres au sud de la parcelle L51, le site du 2 rue Vieille-Forge/26 rue de la République a livré un mur associé à des céramiques du II^e s. (PEIXOTO 2003)³.

Parallèlement à leur démantèlement progressif, ces différents bâtiments sont partiellement réoccupés à partir de la fin du III^e s. ou au cours du siècle suivant. Comme le révèle une étude archéomagnétique, c'est à cette époque qu'un four de potier à volume unique et sole suspendue est installé à l'emplacement d'un jardin antique désaffecté au 21-23 rue de la République. Quelques assiettes brûlées proviennent de cette structure de cuisson. Un atelier de verrier est également restitué à proximité, suite à la découverte de fragments de creusets et de verre brut.

L'occupation de Vanves durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge se caractérise par des constructions en bois, par de nombreuses structures en creux et par une activité potière attestée à l'époque mérovingienne et au début de la période carolingienne par des dépotoirs ou des tessonnières qui contiennent notamment des rebuts de cuisson. Ces productions remontent à la première moitié du V^e et au VI^e s. place de Lattre de Tassigny, au VI^e s. rue de la République et quelques indices suggèrent la poursuite de cette activité au VII^e s. rue Vieille-Forge. Ces éléments sont accompagnés, rue Gau-

2. Abert 2005 : 68 ; DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, LEFÈVRE et PEIXOTO 2007 : 3-4 ; CELLY, DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, PEIXOTO 2009 : 86.

3. La fouille préventive a été dirigée par F. Renel (RFO en cours). Cf. également ABERT 2005 : 73; LEFÈVRE 2009 : 156 ; PEIXOTO 2009 : 19.

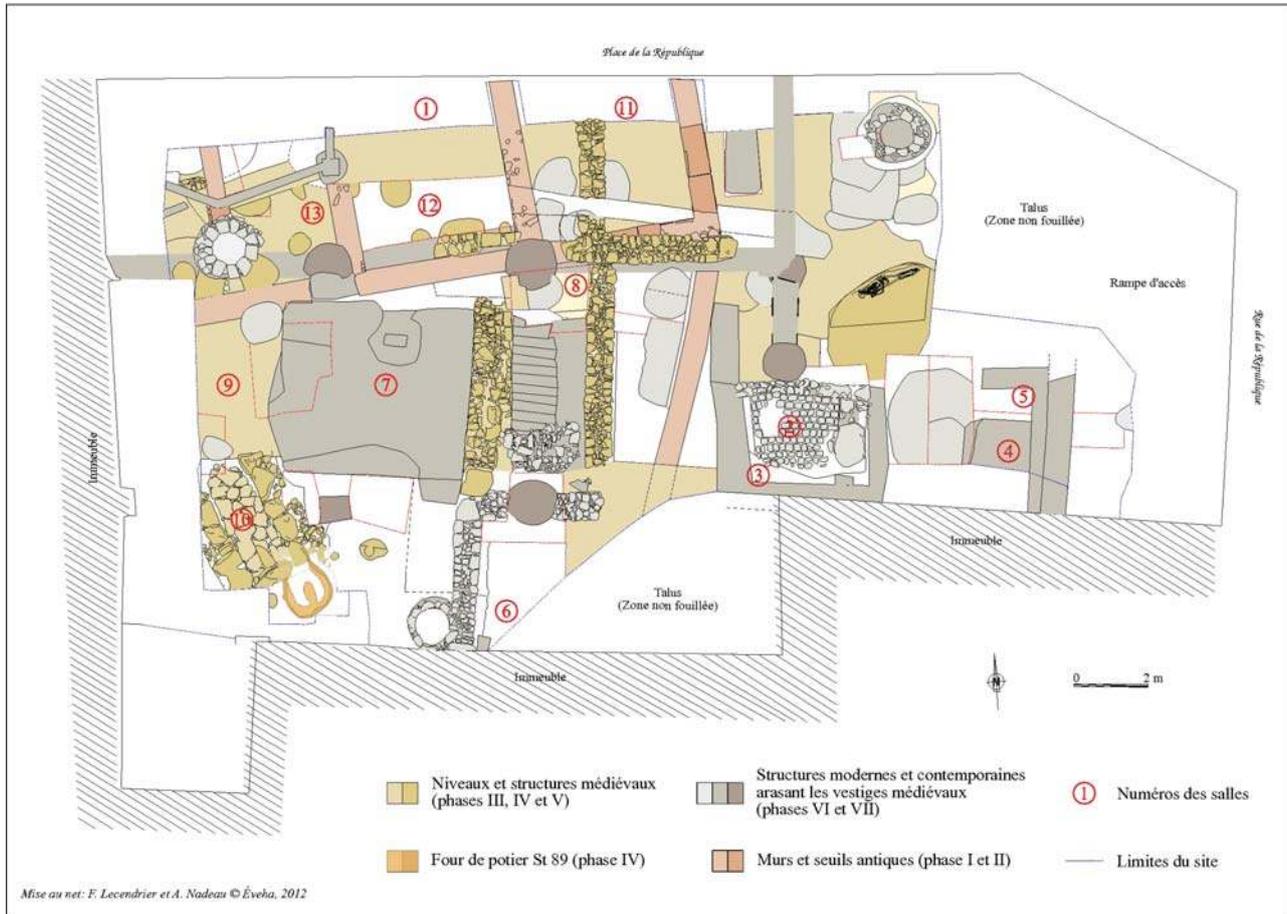


Fig. 2 : Plan général des vestiges médiévaux.

monumental, mais elles s'accordent également avec celle d'une somptueuse *domus*. Les études du petit mobilier et de la céramique renvoient d'ailleurs davantage à une occupation domestique. Quelques espaces de circulation apparaissent à l'est et au sud de ce édifice. La chronologie de ces sols est identique à celle du bâtiment et suggère une occupation des II^e et III^e s. Dans un second temps, probablement dans le courant du III^e s., un mur fondé contre l'angle sud-est du bâtiment et à travers le pavement extérieur étend le monument vers le sud (phase II).

Dès la fin du III^e s. ou au cours du IV^e s., l'édifice est victime de *spolia* (phase III). Pour autant, il n'est pas complètement ruiné et la réoccupation du bâti antérieur s'accompagne de l'implantation d'une cave dallée (salle 10) au sud-ouest du site. Cette cave est comblée durant la mise en place d'un atelier de potier au VII^e s. (phase IV). La fonction artisanale des lieux est également soulignée par l'étude des restes fauniques qui suggère l'existence d'une activité bouchère sur le site ou à proximité. Des ni-

veaux sombres et peu lisibles de *terres noires* et des structures en creux situés au nord et à l'est du site se rattachent à une occupation des VIII^e-IX^e s. Parmi elles, une vaste fosse de plus de 3,30 m d'ouverture et dont la profondeur excède 2,30 m pourrait être destinée à l'extraction du sable. Son comblement hétérogène comprend notamment quelques ossements humains épars et le squelette d'un homme adulte inhumé dans une enveloppe souple.

Comme au 21-23 rue de la République, le site est ensuite déserté durant une longue période, bien que Vanves soit mentionné dans des sources écrites dès la fin du X^e s. Il faut attendre le XIV^e s. pour qu'un nouveau bâtiment soit construit à l'emplacement des salles 11 à 13 (phase V). Cet édifice s'étend au nord et à l'ouest de la parcelle fouillée. Il est composé d'une ou de plusieurs salles flanquées d'une cave dont on ne peut déterminer l'extension exacte (salle 8). À cet édifice se rattache peut-être une seconde cave (salle 9) partiellement mise au jour à l'ouest du site, à moins qu'elle n'appartienne à un

bâtiment indépendant. Cette dernière recoupe l'atelier de potier au sud. Des niveaux d'occupation, des remblais et plusieurs structures en creux – dont une fosse renfermant le squelette d'un cheval – sont situés au sud et à l'est de cet espace.

Située aux portes de Paris et réputée pour ses ressources naturelles, Vanves devient à l'époque moderne un lieu de villégiature apprécié. C'est dans ce contexte favorable que plusieurs maisons sont construites au sud-est et dans la partie centrale de la parcelle (phases VI et VII). Elles sont séparées par des aires de cours ou de jardins au sein desquelles apparaissent quatre puits, un puisard et quelques fosses. Cette nouvelle organisation de l'espace est illustrée par différents plans datés entre le début du XVIII^e s. et 1900⁵. Ces constructions ont été recouvertes par l'immeuble édifié dans le courant du XX^e s. et démoli avant l'opération archéologique.

2. L'ATELIER DE POTIER

2.1. La séquence stratigraphique

Localisée dans l'angle sud-ouest du site, une unité de production artisanale présente un ensemble de structures et d'unités stratigraphiques en lien avec la production de poteries. Recoupé au nord par une cave aménagée au XIV^e s. (salle 9), cet espace de travail apparaît sur 16 m² (Fig. 2). La séquence stratigraphique associée illustre la mise en place, le fonctionnement et l'abandon de cette officine.

Le four St 89 (Fig. 3) est aménagé sur des remblais destinés à combler entièrement la salle 10 (US 1647, voire 1660), puis à niveler le terrain (US 1292, 1293, 1384 et 1389). Le premier niveau possède un nombre élevé de céramiques produites localement, ce qui induit la présence de fours supplémentaires détruits par les caves postérieures ou situés hors de l'emprise de la fouille. Cette hypothèse est renforcée par la découverte de six structures de production rue Gaudray. Les dépôts suivants incluent des blocs rubéfiés qui renvoient peut-être aussi à la démolition d'états antérieurs du four ou de fours alentours. Disposé au-dessus et à côté de ces empierrements, un niveau de circulation occupe le quart sud-ouest

de l'atelier (US 1386). Deux concentrations d'argile apparaissent également à la surface de ces remblais (US 1524 et 1383). Elles servent peut-être au façonnage des poteries ou au rechapage des parois du four. L'US 1383, qui remplit une cuvette quasi circulaire d'environ 1 m de diamètre et de 16 cm de profondeur, pourrait aussi correspondre à une aire de foulage de l'argile. Dans l'alandier, une couche cendreuse de 4 à 13 cm d'épaisseur est issue de la cuisson opérée dans le four (US 1506). Un dépôt cendreuse accolé à l'entrée de l'alandier illustre le fonctionnement du four dont il conserve les ratés de la dernière fournée ou ce que l'on peut interpréter comme les vases-support employés pour le chargement des produits à cuire (US 1530). Plus au nord, la forme bombée d'un autre niveau cendreuse (US 1607) résulte du curage de la chambre de cuisson.

Une zone de rejets de vaisselle courante contemporaine de la période d'activité artisanale (US 1385) scelle une vaste fosse (St 116) dont seul le quart sud-ouest est compris dans l'emprise de la fouille, à près de 2,16 m du four. Cette structure de plan supposé ovale apparaît sur 1,18 m de large et 1,40 m de long et sa profondeur atteint 0,74 m. L'absence d'argile au fond du creusement suggère d'exclure une utilisation de la fosse pour la préparation de ce matériau. En outre, cette structure ne traverse pas le dallage de la salle 10 et il ne s'agit donc pas d'une fosse d'extraction de sable. Dès lors, elle pourrait constituer un cendrier, voire l'aire de chauffe d'un second four. La nature charbonneuse de son comblement (US 1622, 1624 et 1625) permet d'ailleurs d'envisager un remblai constitué de la destruction d'un four antérieur à l'aménagement de St 89.

Les deux trous de poteau St 74 et 107 complètent l'installation. Recoupant un sol antique (US 1186), ils sont situés de part et d'autre du four, à hauteur de la jonction entre la chambre de cuisson et l'alandier. Ils sont susceptibles d'avoir supporté un appentis. Le premier, de forme circulaire, fait 28 cm de diamètre et 13 cm de profondeur. Le creusement du second, recoupé par la fosse moderne St 40, mesure 32 cm de large et 30 cm de profondeur. La structure analogue St 59 a été découverte légèrement plus à l'est. À son sommet, elle présente un plan ovale de 78 sur 58 cm, qui se réduit ensuite à un creusement cylindrique de 18 cm de diamètre et de 46 cm de profondeur.

Le comblement du four contient des fragments de paroi et un grand nombre de rebuts de cuisson (US 1387). Cette structure a ainsi été remblayée par sa propre tessonnrière ou par celle d'un four

5. L'Atlas Matis (vers 1700), la carte de Cassini, les plans cadastraux (1807-1809 et 1840), le plan d'Étienne-François Gallien (milieu du XVIII^e s.), l'Atlas communal du Département de la Seine (1859), les cartes Lefèvre (versions datées de 1875, vers 1881 et vers 1898) et le plan du Service des Ponts et Chaussées (1900) illustrent cette évolution.

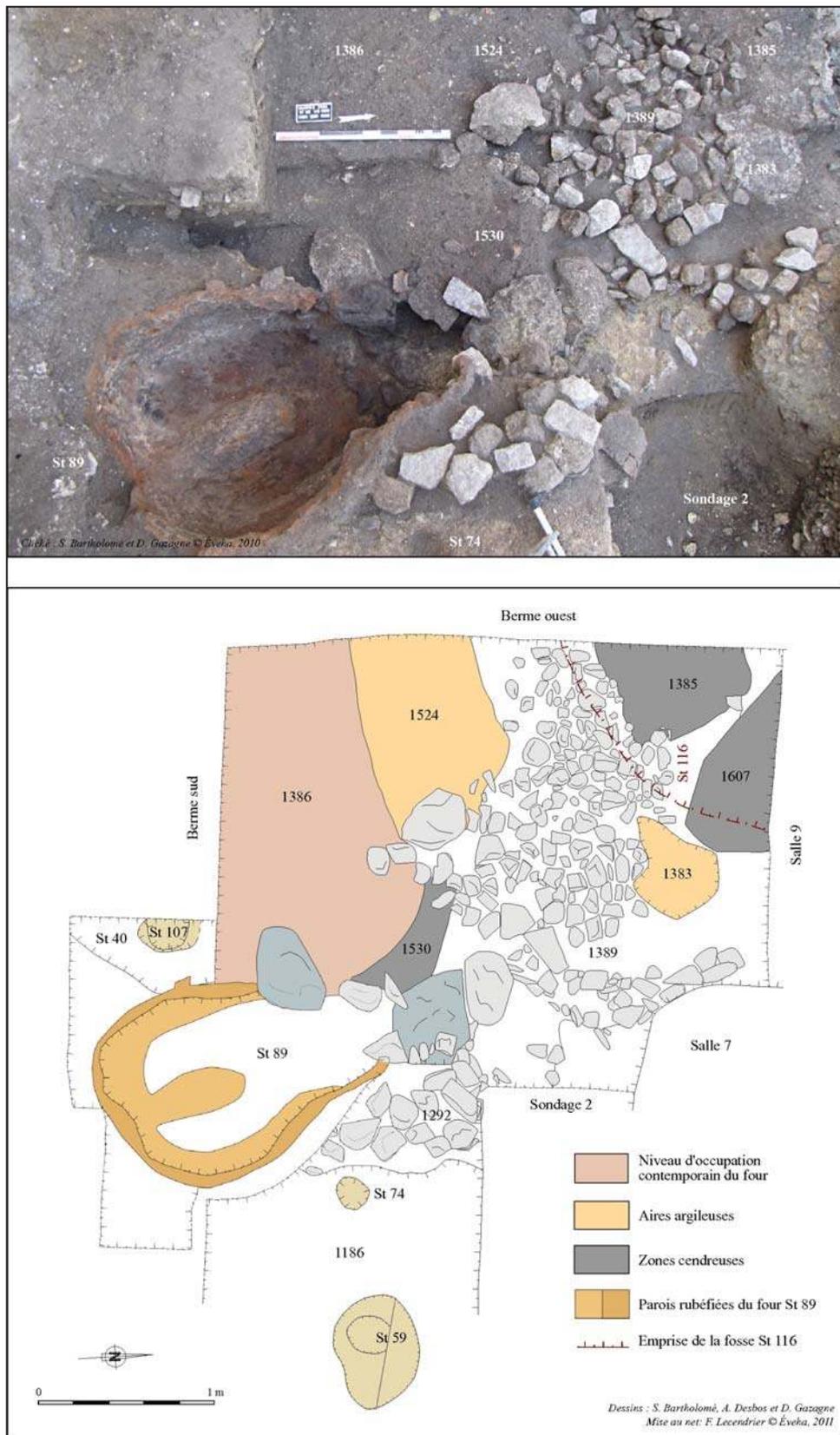


Fig. 3 : Cliché et relevé en plan de l'atelier de potier.

proche. Elle est ensuite noyée sous plusieurs couches cendreuses qui renferment des productions de l'atelier ainsi qu'une agrafe à double crochet datée des VII^e-VIII^e s. (US 1091, 1039, 1324 et 1668). Plusieurs fosses du bas Moyen Âge recourent enfin ce secteur.

2.2. Le four

Le four, orienté S/E-N/O, est partiellement enterré. Il présente une chambre de cuisson presque circulaire d'1,20 m de diamètre interne, conservée sur une hauteur de 0,71 m et qui s'ouvre au nord sur un alandier (Fig. 4). L'ensemble est bâti en argile et à l'aide de rares pierres calcaires. Les parois ont une épaisseur comprise entre 5 et 8 cm. Elles s'incurvent progressivement vers l'intérieur, formant la base d'un dôme. Leur face interne offre un étroit ressaut incliné de 5 à 7 cm de large. Celui-ci domine de 5 à 8 cm le sommet d'une languette centrale bombée occupant le fond du four. Cette languette mesure 78 cm de long, 30 cm de large et de 17 à 20 cm de hauteur. En outre, elle est légèrement désaxée par rapport à l'orientation générale du four. L'alandier forme une avancée rectangulaire d'environ 95 cm de long sur 75 cm de large. Il est enterré, de manière à être protégé du vent et ainsi faciliter la combustion. Une pente légèrement grimpante apparaît entre l'alandier et la chambre de cuisson.

L'accès à l'alandier n'a pas été clairement identifié. Il consiste peut-être en un espace ouvert disposé sur le dernier niveau de remblai (US 1389), à moins qu'une aire de travail ne soit aménagée dans le comblement de la salle 10. Deux blocs caractéristiques des murs de cette cave compartimentent en effet son sommet. Ils sont accolés et leur face de parement est tournée vers le four. Aussi marquent-ils peut-être la limite nord d'une aire de chauffe qui prendrait la forme d'un couloir de 1,30 m de large, accessible depuis le S/O. De pareilles dispositions rendraient compte des contraintes liées à la présence d'une cave antérieure au four.

Le four St 89 s'apparente donc à un four à languette centrale. Sa forme, ses dimensions et ses productions le rapprochent des premiers fours construits à la fin du VII^e ou au VIII^e s. rue Gaudray. Ceux-ci ont un laboratoire de 1,10 à 1,20 m de diamètre, alors que le plus tardif, daté du IX^e s., atteint 1,90 m de diamètre (LEFÈVRE 2009 : 2). En revanche, sa technique de construction l'en distingue, puisqu'il n'inclut que quelques pierres cal-

caires et ne présente donc pas une languette et des parois assisées.

La forme arrondie de la languette indiquerait qu'elle servait à canaliser les flammes, mais qu'elle ne soutenait pas une sole fixe. Les expérimentations archéologiques menées sur ce type de fours à Gletterens (Suisse) et à Saran (45)⁶ suggèrent plusieurs dispositions des céramiques. Dans le premier cas, de gros vases ou des briques d'argiles sont posés sur la languette et sur les ressauts des parois, permettant le passage des fumées et de la chaleur. Les céramiques à cuire étaient ensuite installées sur ces "vases-support". Dans le second cas, des arceaux raccordent la languette aux parois. Les céramiques sont ensuite empilées et calées sur des tuiles disposées à plat sur ces arches. Dans les deux cas, la chambre de cuisson dispose d'une large ouverture sommitale et le four opère par tirage vertical. Une fois l'enfournement achevé, cette ouverture est obstruée par une nouvelle couche de tuiles plates (Saran) ou par des fragments de céramique (Gletterens). Ce type de couverture a l'avantage d'être facile à mettre en œuvre et de laisser passer la fumée, mais il n'offre pas une maîtrise parfaite de la cuisson. Il permet néanmoins de faire brûler du bois directement sur les céramiques, afin d'obtenir une bonne montée en température en fin de cuisson (Saran).

D'après les données stratigraphiques, les datations radiocarbone de prélèvements issus des US 1387, 1506 et 1624⁷ et l'étude céramologique, le four du 20 rue de la République à Vanves pourrait avoir fonctionné dans la seconde moitié du VII^e s.

6. Construction d'un four de potier à languette à Gletterens (canton de Fribourg, Suisse) en 2004 (www.arscretariae.romandie.com; consulté le 14/02/11) et à Saran (45) en 2009 (www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources-multimedias/Reportages-videos/Reportages-2010/p-9720-Saran-de-la-fouille-a-l-experimentation.htm; consulté le 14/02/11).

7. Ces analyses ont été effectuées par le Poznan Radiocarbon Laboratory. Les pics de probabilité les plus marqués s'établissent ainsi :

- US 1387 : entre 689 et 753 à 55,9 % et entre 669 et 825 à 91,9 %

- US 1506 : entre 770 et 830 à 38,1 %, entre 690 et 751 à 25,6 % et entre 762 et 885 à 69,8 %

- US 1624 : entre 645 et 673 à 68,2 % et entre 610 et 690 à 93,4 %.

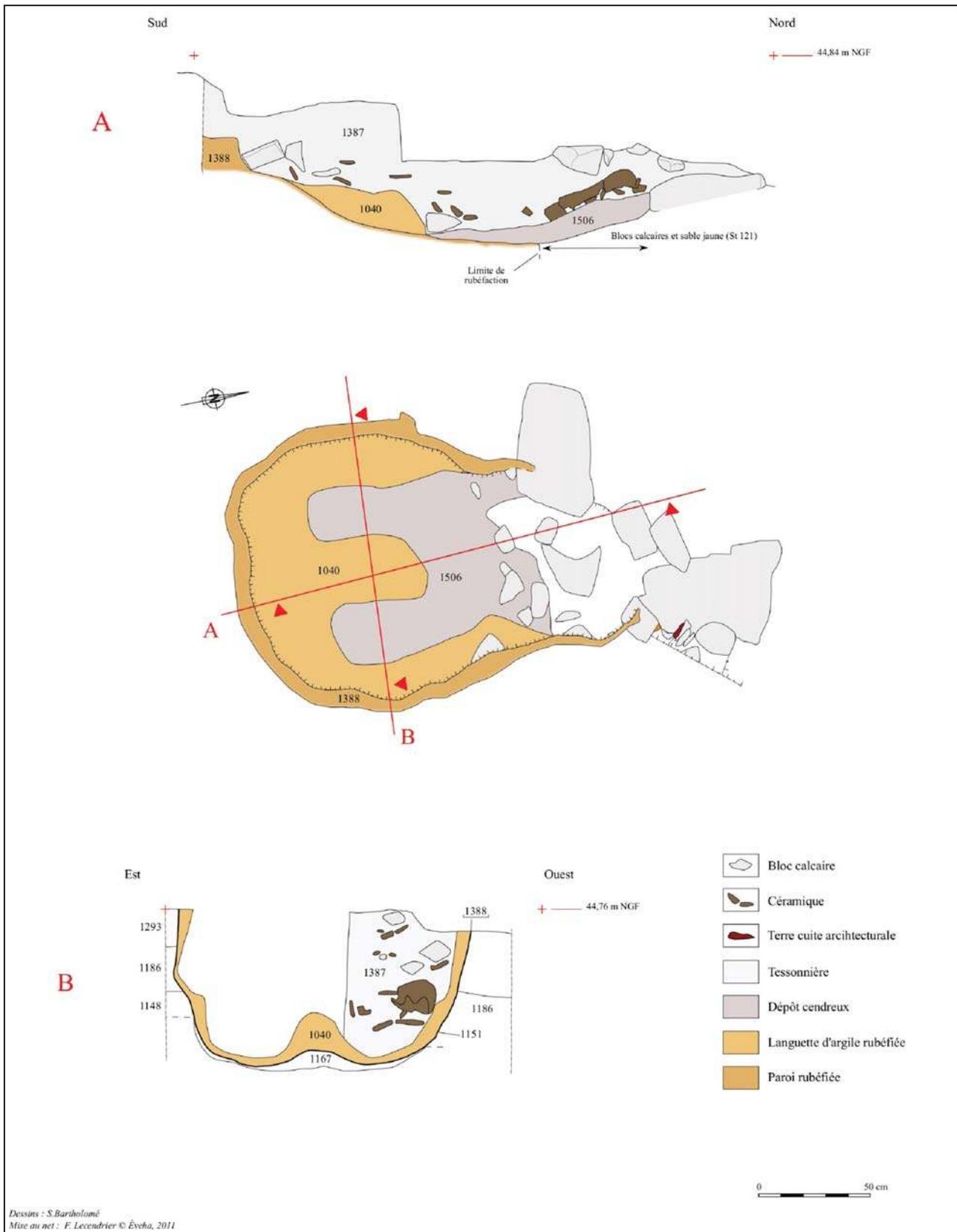


Fig. 4 : Relevés du four St 89.

3. LE MOBILIER CÉRAMIQUE

3.1. Préambule méthodologique

Disposant d'une image lacunaire de l'atelier de potier mérovingien, qui s'étend au-delà des limites de cette opération, il est indispensable que l'étude du mobilier céramique de cette séquence puisse s'intégrer à un travail plus global sur l'artisanat potier à Vanves, dont l'essentiel des productions est en cours d'étude (LEFÈVRE 2009). Ainsi les différents répertoires employés proviennent du Programme Collectif de Recherche sur la céramique du haut Moyen Âge en Île-de-France pour les critères techniques et typologiques (GENTILI, LEFÈVRE, MAHÉ 2003) et du programme de recherche sur la céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France pour les registres décoratifs (HUSI 2008, HUSI *à paraître*). Ces trois répertoires sont accessibles sur le site internet du réseau d'Information sur la céramique médiévale et moderne (ICéramm)⁸. Ce site constitue de plus le support de deux notices correspondant d'une part au mobilier issu de l'occupation relative à l'activité potière⁹ et d'autre part aux productions cuites vraisemblablement dans le four découvert sur le site¹⁰.

Le tessonier recense et organise les diverses productions reconnues sur le site selon plusieurs critères. La distinction des groupes techniques s'appuie d'abord sur la texture des pâtes, granuleuse ou fine, puis sur l'atmosphère de cuisson, oxydante ou réductrice. Le tri des productions s'affine ensuite selon le traitement de surface, la couleur et la structure de la pâte et enfin selon les inclusions qui y sont contenues. Au total, huit groupes techniques constituent le répertoire et se définissent ainsi :

GT1a : pâte **granuleuse** issue d'une post-cuisson **oxydante** sans traitement de surface, de couleur orangé et de structure feuilletée. De petites inclusions incolores et une très forte densité d'inclusions rouges sont réparties de manière homogène dans la pâte. Les productions sont parfois grises en surface, ce qui est imputable à des coups de flamme survenant durant la cuisson.

GT1b : pâte **granuleuse** issue d'une post-cuisson **oxydante** sans traitement de surface, de couleur blanc à rose et de structure dense. Des inclusions incolores et rouges sont présentes de manière éparse dans la pâte.

GT1c : pâte **granuleuse** issue d'une post-cuisson **oxydante** sans traitement de surface, de couleur beige à orangé et de structure feuilletée. Des inclusions incolores sont bien visibles dans la matrice.

GT2a : pâte **granuleuse** issue d'une cuisson **réductrice** sans traitement de surface, de couleur gris et de structure feuilletée. Les inclusions incolores sont nombreuses. Étant donné sa similitude avec le groupe technique précédent, il est vraisemblable que l'atmosphère réductrice de la cuisson soit accidentelle. Dans l'attente d'une vision plus globale de la production potière à Vanves, nous avons décidé de conserver ce groupe.

GT3a : pâte **fine** issue d'une post-cuisson **oxydante**, de structure dense, de couleur rose-orangé et présentant une surface lissée.

GT3b : pâte **fine** issue d'une post-cuisson **oxydante**, plutôt poreuse, de couleur beige et présentant un lissage ponctuel de la surface.

GT4a : pâte **fine**, de structure dense, de couleur gris-rose à cœur et dont la surface est **enfumée** et lissée. De fines inclusions sont rarement visibles.

GT4b : pâte **fine**, de structure dense, de couleur rouge à cœur et dont la surface est **enfumée** et lissée. Les inclusions, souvent fines, sont plus souvent visibles.

Le deuxième répertoire est typologique et correspond au référentiel établi par le programme de recherche francilien mentionné, accessible sur le site ICéramm. Le mobilier céramique découvert au 20 rue de la République se décline ainsi en formes ouvertes – dont diverses coupes, les bols, les “ mortiers ”, les poêlons, les jattes et les gobelets – et en formes fermées – dont les bouteilles, divers pots, les cruches et les gourdes. D'autres formes s'ajoutent enfin au répertoire nous concernant : un couvercle et des lampes. Les contextes étudiés ont livré 24 des formes du répertoire francilien.

Hormis un cas d'incision onquée, le répertoire décoratif ne concerne que les décors à la molette. À

8. <http://iceramm.univ-tours.fr/>

9. <http://iceramm.univ-tours.fr/bdresultats.php?notice=308>

10. <http://iceramm.univ-tours.fr/bdresultats.php?notice=309>

chaque motif correspond une lettre, tels des carrés sur une à cinq lignes (motifs F, G, H, O et P, respectivement), des losanges (motif A), des triangles (motif D), des bâtons (motif C), des V (motif E), des lignes ondulées (motif J), des arcades ou demi-ovales (motif B). Une combinaison de lettres permet de coder des motifs plus complexes comme, par exemple, un décor d'arcades encadrées de lignes de carrés (motif FBF) ou une association de carrés, de bâtons et de triangles (motif CDF).

Enfin, on rappelle que le calcul du Nombre Minimum d'Individus (NMI) s'appuie aussi sur les fragments de panse lorsqu'un groupe technique n'est représenté par aucun élément typologique correspondant. Le Nombre Typologique d'Individus (NTI) correspond quant à lui au décompte par groupe technique des formes recensées, qu'elles soient attestées ou supposées.

3.2. Les contextes de découverte

Le mobilier céramique étudié provient de la séquence relative à la mise en place, au fonctionnement et à l'abandon du four de potier. Il regroupe 7482 tessons médiévaux pour un poids d'un peu plus de 104 kg. Après une longue étape de recollage des tessons, il est possible de restituer 943 individus au minimum, d'après le calcul d'un NMI à l'échelle des Unités Stratigraphiques. Parmi ces individus, 782 formes sont reconnues, ce qui indique que le corpus de céramique contient de nombreux éléments typologiques, des bords en particulier.

L'analyse des Unités Stratigraphiques ayant livré du mobilier en quantité met en évidence trois ensembles distincts. La constitution de ces ensembles est caractérisée par des histogrammes établis sur la fréquence des groupes techniques (Fig. 5).

Le premier ensemble regroupe des remblais de nivellement précédant l'activité potière (US 1384, 1389 et 1647), une fosse contemporaine ou de peu antérieure au fonctionnement du four (US 1622 et 1625) et une zone de rejet contemporaine de l'utilisation du four (US 1385).

La nature de cet ensemble doit fournir une image assez juste des productions en circulation sur cette partie du site. Le panel des poteries est alors largement dominé par les productions granuleuses dont la plupart sont réalisées en post-cuisson oxydante (GT1b et GT1c). Certaines ont une teinte sombre (GT2a), sans qu'il soit possible de déterminer pour le moment s'il s'agit d'une volon-

té du potier ou s'il s'agit d'accidents de cuisson. Moins fréquentes mais en proportion notable, les productions fines sont le plus souvent enfumées et lissées (GT4a et GT4b).

Le deuxième ensemble est composé des nombreux ratés de cuisson comblant la chambre de cuisson du four (US 1387) et des tessons du niveau cendré localisé dans l'alandier et relatifs à la dernière utilisation du four (US 1530).

Ces contextes se caractérisent d'emblée par une proportion écrasante du groupe technique GT1a dont les productions, souvent fissurées, desquamées et parfois déformées, peuvent être les rebuts des dernières cuissons. Les autres groupes techniques sont représentés de manière très marginale et, étant donné la nature des contextes, on peut supposer qu'ils proviennent des niveaux d'abandon immédiatement postérieurs. Ainsi un poêlon portant des traces de feu positionnées sur le fond du récipient, illustrerait l'intrusion d'un récipient de consommation parmi les rebuts de cuisson (Fig. 14).

Le troisième et dernier ensemble regroupe un niveau de circulation contemporain du four (US 1386) et le niveau d'abandon qui scelle le four de potier (US 1039).

La présence importante des productions granuleuses de teinte claire dont celles issues du four lui-même (GT1a) justifie le regroupement des deux US en un même ensemble. Globalement, on peut considérer que ces dépôts sont constitués de l'ensemble des productions en circulation sur le site, à l'instar de l'ensemble 1. Ces niveaux s'en distinguent toutefois par la forte proportion des productions du four qu'ils contiennent, au détriment d'une autre production granuleuse (GT1b).

En somme les ensembles, classés suivant leur chronologie relative, sont constitués des mêmes productions, d'un point de vue technologique d'abord : les proportions des groupes techniques ne varient qu'après l'apparition de la production du four (GT1a) qui devient le plus souvent majoritaire dans les dépôts. D'ailleurs, la présence de cette production dans le premier niveau d'installation de l'atelier de potier atteste l'existence de fours hors emprise du site, dont les rejets ont pu constituer cette unité voire l'ensemble de la séquence stratigraphique. L'étude typologique du mobilier, ensuite, ne souligne ni l'éventuelle spécificité des dépôts, ni une quelconque évolution dans le vaisselier en circulation sur le site. Enfin, les nombreux cas de recollages de tessons entre les unités de cette séquence soulignent que

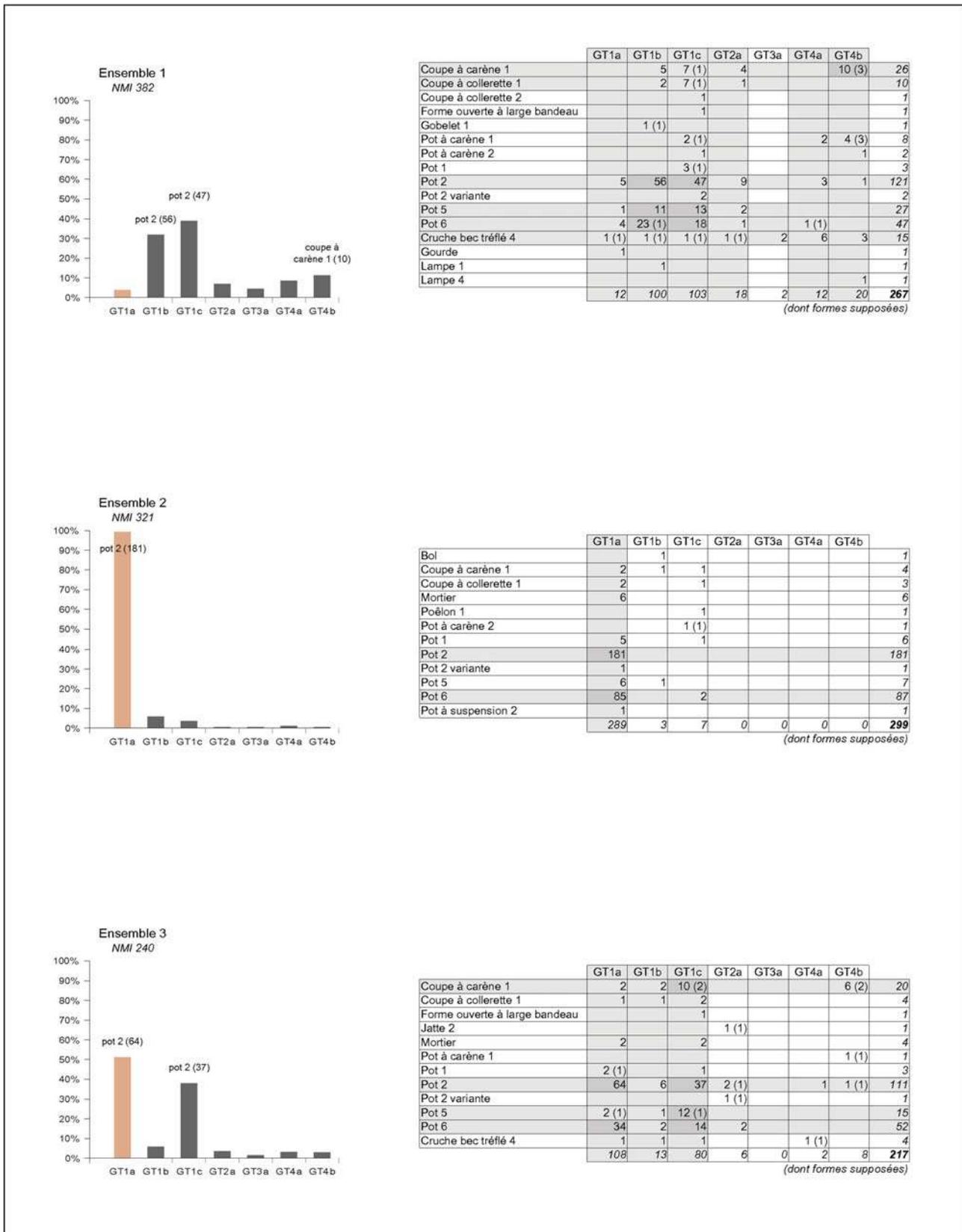


Fig. 5 : Constitution des ensembles.

les poubelles de l'occupation mérovingienne qui se développe alentour y ont été petit à petit rejetées et, en conséquence, dispersées.

Ainsi l'homogénéité du mobilier et la rapidité des dépôts indiquent que l'activité potière autour du four découvert au 20 rue de la République est de courte durée. L'homogénéité chronologique de la séquence justifie une présentation typologique synthétique du mobilier selon le caractère fonctionnel des dépôts : la production du four (ensemble 2) et le mobilier environnant (ensembles 1 et 3).

3.3. Typologie du mobilier céramique

– La production du four

Les poteries issues du four, toutes tournées, sont façonnées dans une même pâte granuleuse de structure feuilletée et contenant de nombreuses inclusions rouges millimétriques (GT1a), quel que soit le récipient. Cependant, la production du four du 20 rue de la République n'est connue que par les rebuts des dernières cuissons découverts dans le four et son alandier.

Notre vision de la production du four est ainsi tronquée et celle de la production à l'échelle de l'atelier nous est de surcroît quasiment inaccessible. En effet, il ne fait aucun doute que l'atelier de production se développe au-delà de l'emprise de fouille et que les rebuts d'un seul four et *a fortiori* de ses dernières cuissons ne soient pas représentatifs de l'officine, notamment d'un point de vue technologique.

Les ratés de cuissons de productions enfumées et lissées et de productions granuleuses dans les fours de la place de la République à Vanves (LEFÈVRE 2009 : 158-159) témoignent en effet d'une production plus diversifiée au VI^e s. Bien qu'aucun rebut de ce type de production fine ne soit attesté dans nos contextes, il est vraisemblable que ces poteries aient été produites sur place, dans un premier état de fonctionnement du four ou dans d'autres fours non localisés.

La même question se pose pour les productions granuleuses du site qui, bien que singulières, se rapprochent sur certains points de la production du four : l'une d'elles semble présenter les mêmes inclusions rouges (GT1b), l'autre présente une texture feuilletée très similaire, peut-être en raison de l'emploi d'une même argile (GT1c). Des analyses chimiques des pâtes permettraient de vérifier la va-

riété ou non des matières premières employées par les potiers.

Par ailleurs, on ne sait comment considérer les productions de même facture que celles issues du four (GT1a) retrouvées cette fois au sein d'autres dépôts, sachant que ce type de production est également rejeté dans des niveaux antérieurs au four. Il est donc envisageable que tout ou partie de ces productions proviennent d'un autre four, aujourd'hui disparu ou situé hors emprise. Toutefois, ce mobilier sera parfois évoqué en complément de l'étude typologique qui suit.

Le fonctionnement du four se caractérise avant tout par la production de pots plutôt standardisés. En effet, hormis l'un d'eux qui semble être de grande contenance (Fig. 6 : 1387.4), les pots sont de petite taille, d'une hauteur de 16 cm environ et de diamètre compris 13 et 16 cm : on peut les qualifier de globulaires voire de trapus (Fig. 6 : 1387.3, 1387.16). L'un présente une inflexion plus marquée, proche encore de la carène (Fig. 6 : 1387.15). Un unique pot muni d'une anse-panier dont il ne subsiste presque rien est lui aussi globulaire mais de taille supérieure, atteignant 22 cm de hauteur (Fig. 7 : 1387.17). Des cruches surmontées d'un tel système de préhension ont été découvertes rue Gaudray à Vanves dans des dépotoirs de la fin du VII^e s. et de la première partie du VIII^e s. (LEFÈVRE 2007 : 4). L'atelier de potiers mérovingien de Soissons en présente aussi un unique exemplaire mais de forme plus basse, plus trapue (THOUVENOT 1998 : 142, 145).

Les rebords des pots sont variés. Ils sont généralement relevés (pot 2 : 65 %) (Fig. 6 : 1387.16) ou rejetés à l'horizontale en formant un profil rectangulaire (pot 6 : 30 %) (Fig. 6 : 1387.3, 1387.15). Ils sont moins souvent munis d'une gouttière sommitale (pot 5 : 3 %) (Fig. 6 : 1387.4) et, plus rarement encore, leur terminaison peut être redressée à la verticale (pot 1 : 1 %) (Fig. 6 : 1387.14) ou être plus massive (pot 2 variante : 1 %).

L'un des pots caractéristiques de la production (Fig. 6 : 1387.16) porte une incision profonde en X laissée par le potier avant la cuisson : cette signature correspond-elle à la seule marque de comptage portée à notre connaissance ?

La découverte de six anses, fines et symétriques (2 cm de large), fines et asymétriques (2 à 3,5 cm de large) ou large et asymétriques (4 à 5 cm de large) induit la production de cruches. Elles sont probablement de petite taille (cruche à bec tubulaire tréflé 4) telles ses contemporaines et à l'image de deux becs verseurs tréflés de même facture (GT1a) découverts dans des contextes environnants (ensembles 1 et 3).

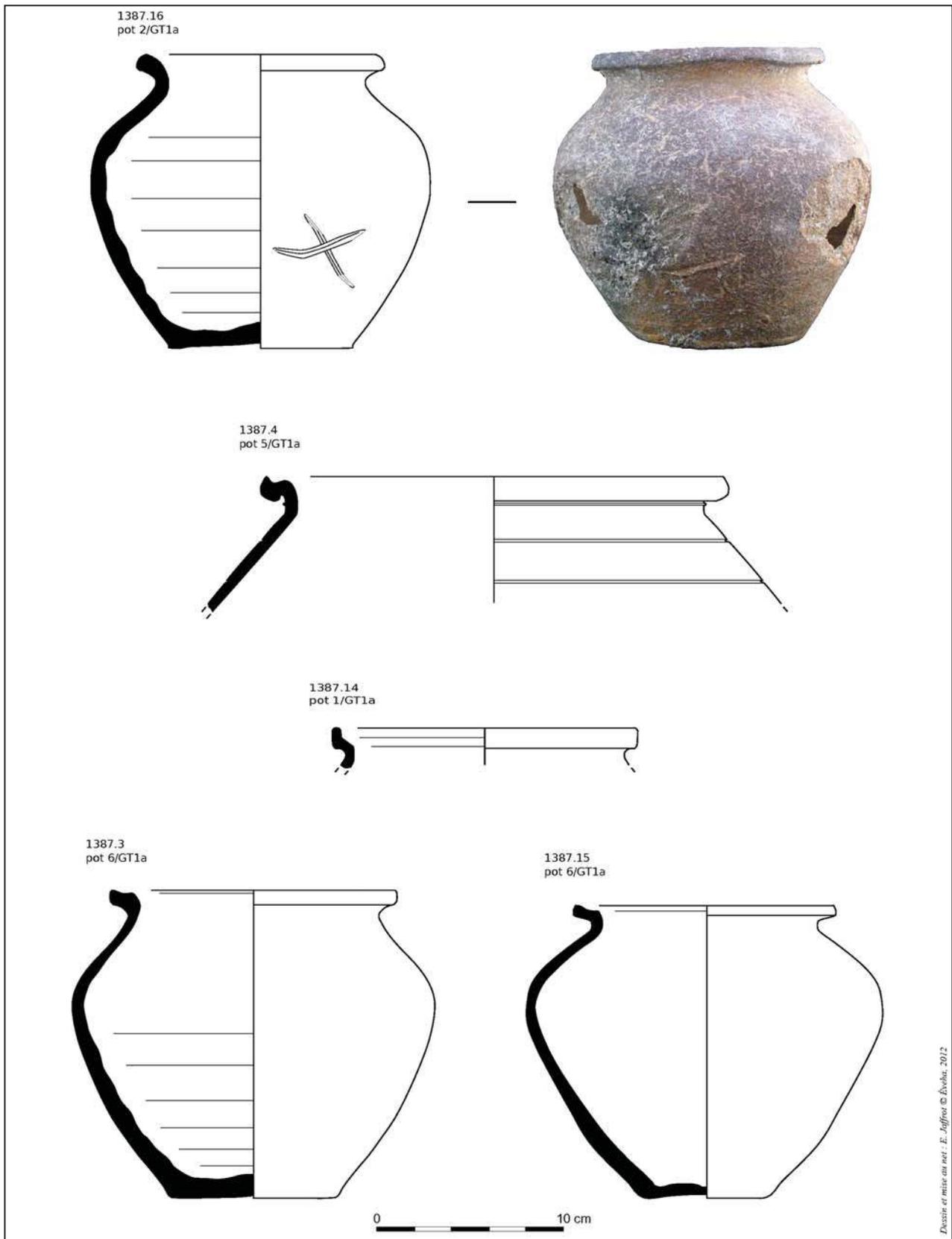


Fig. 6 : La production de poteries – pots.

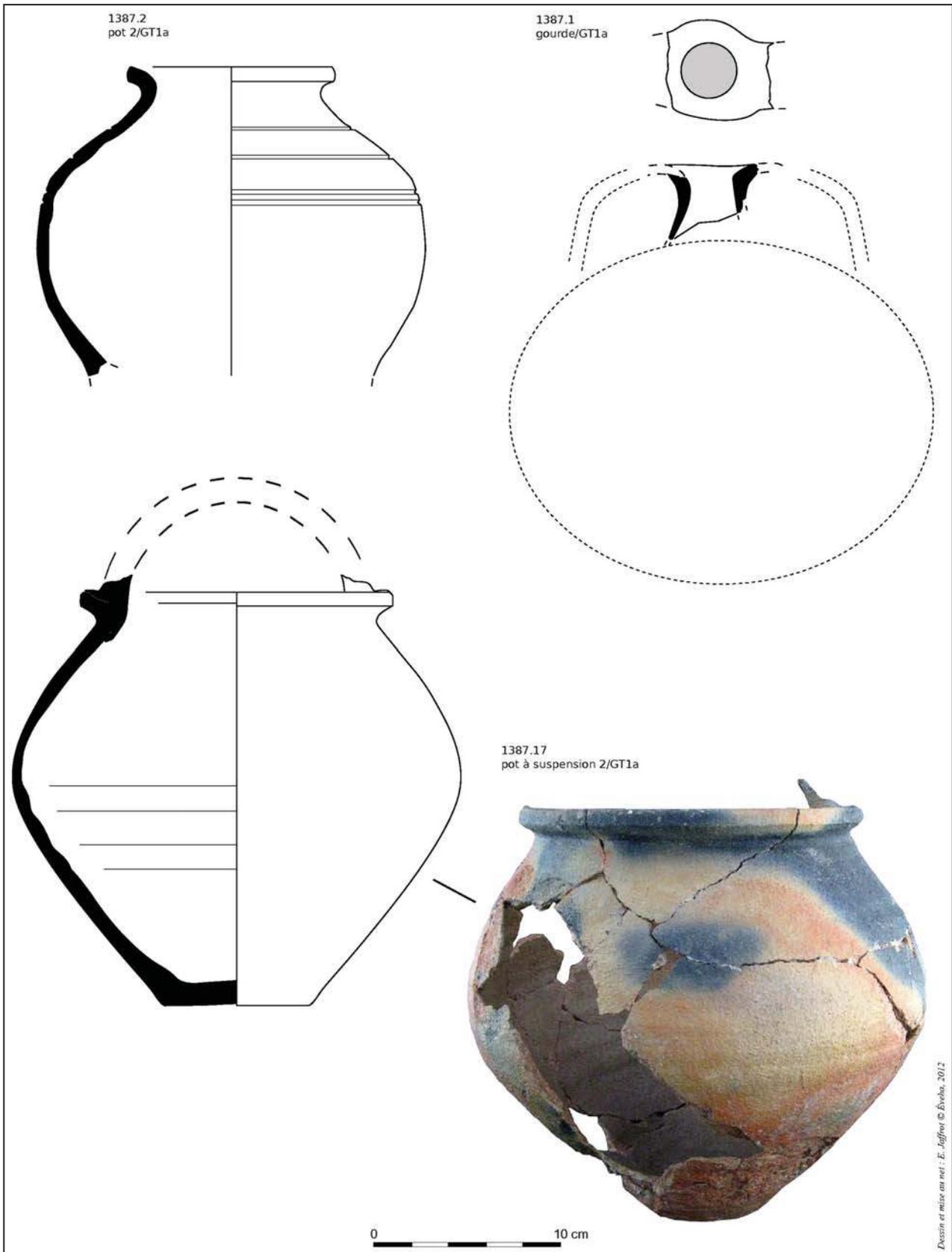


Fig. 7 : La production de poteries – pot, gourde et pot à suspension.

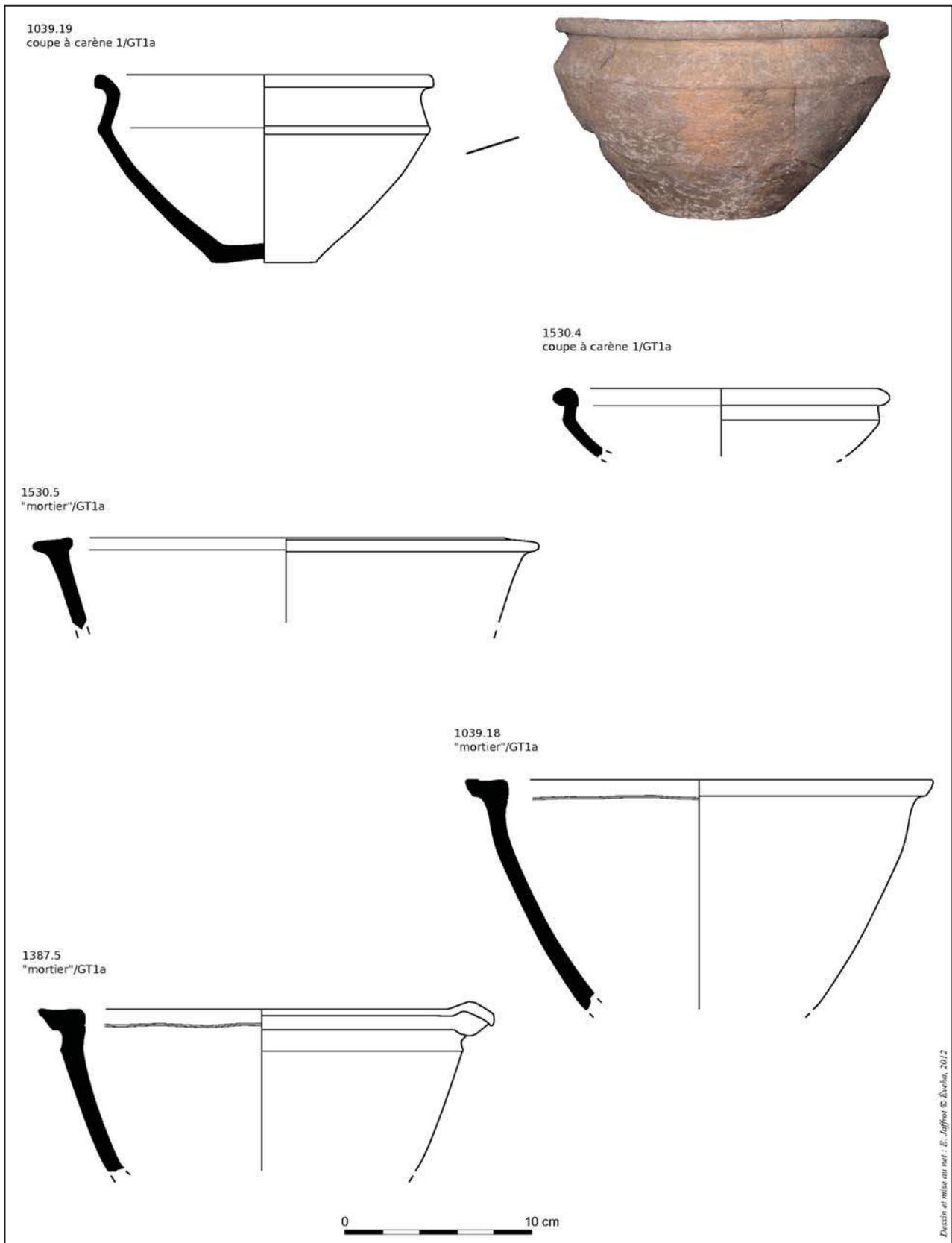


Fig. 8 : La production de poteries – coupes à carène, “mortier”.

Un fragment de bec verseur tubulaire d'où partent deux anses opposées semble appartenir cette fois à une gourde (Fig. 7 : 1387.1). À titre d'illustration, la forme peut rappeler les gourdes de Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne) datées de la période carolingienne (GOUSTARD 2009).

Quelques coupes et " mortiers " constituent le répertoire des formes ouvertes. Les coupes sont carénées et à bandeau court rentrant ou droit (coupe à carène 1) (Fig. 8 : 1039.19, 1530.4) ou munies d'une collerette (coupe à collerette 1). Les rebords sont droits ou courts et éversés. Les " mortiers " ont une forme haute et tronconique et leur lèvre est large et plate (Fig. 8 : 1039.18, 1530.5). L'un de nos exemplaires est muni d'un bec verseur pincé (Fig. 8 : 1387.5).

Plusieurs types de décor sont apposés sur ces productions granuleuses mais aucun n'est associé à une forme. De plus, les molettes sont très peu lisibles en raison de la forte fragmentation et/ou de la mauvaise facture des productions rejetées. Les décors sont exclusivement composés de motifs géométriques : ils sont simples lorsqu'ils représentent deux ou cinq lignes de carrés (motifs G et P) et des triangles (motif D) ; ils sont complexes lorsqu'ils associent des bâtons, des triangles et des carrés (motif CDF).

– Le mobilier environnant

L'occupation relative à l'activité potière se caractérise par l'utilisation d'une vaisselle composée d'une quantité écrasante de céramiques granuleuses (79 % du NMI) devant les quelques productions fines (21 %). Les pâtes dites granuleuses perdurent durant tout le haut Moyen Âge et leur suprématie ne constitue pas un indice de datation. Il pourrait apparaître toutefois que la petite taille et la régularité des inclusions ici présentes rattachent nos productions à celles découvertes en Île-de-France du VI^e au VIII^e s. (LEFÈVRE 2007 : 2 ; LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : 117, 123).

L'étude typologique du mobilier en circulation sur cette partie du site montre une dominance des formes fermées (88 %) sur les formes ouvertes (11 %). Le reste du répertoire concerne d'autres productions : les couvercles et les lampes.

Les pots, parfois identifiés ainsi faute d'éléments discriminants, tels les anses ou les éléments verseurs, sont de fait les plus nombreux parmi les formes fermées (97 % du NTI). La plus grande partie d'entre eux ont une lèvre globalement relevée (pot 2) (Fig. 9 : 1039.14, 1625.10) ou plate et rectangulaire (pot 6) (Fig. 9 : 1384.4). Il ne faut toute-

fois pas omettre qu'il existe un panel plus large de rebords : des rebords en gouttière (pot 5), des rebords en " L " (pot 1) et des rebords de facture massive et complexe (pot 2 variante) (Fig. 9 : 1039.11, 1385.12). Seul le comblement du four a livré des pots complets. Néanmoins, il apparaît d'après quelques exemplaires que l'*extremum* de la panse se situe à mi hauteur du vase (Fig. 9 : 1384.4, 1385.12, 1625.10), ce qui placerait ces productions dans le courant du VII^e s. (LEFÈVRE, MAHÉ : 117, 119). Les pots sont produits de manière exclusive dans une pâte granuleuse, le plus souvent de teinte claire si l'on considère volontaire la teinte sombre des autres productions granuleuses.

Les cruches sont plus rares et, lorsque leur forme est attestée, toutes sont basses et munies d'un bec tubulaire tréflé (cruche à bec tubulaire tréflé 4), telles qu'elles semblent apparaître dans la seconde moitié du VI^e s. au moins (LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : 112). Ici, les rebords varient sans que l'on puisse constater de dominante entre les lèvres relevées ou rectangulaires. Elles sont souvent décorées et semble-t-il produites indifféremment dans une pâte fine et de teinte sombre (Fig. 10) ou dans une pâte granuleuse et de teinte claire (Fig. 9 : 1625.9). Les productions fines et de couleur plutôt claire ne sont à ce propos représentées que par des cruches (Fig. 9 : 1625.1).

Les rares pots à carène sont généralement de forme basse. Il s'agit aussi des seuls récipients dont l'aspect est le plus souvent sombre et lissé (Fig. 11 : 1625.18). Toutefois, leur fabrication dans des pâtes granuleuses (Fig. 11 : 1625.3) pourrait être un caractère de la vaisselle du VII^e s. (LEFÈVRE, MAHÉ : 117).

Une bouteille archéologiquement complète intègre ce répertoire (Fig. 11 : 1647.14). De pâte claire et granuleuse, son col court est surmonté d'une lèvre plate et rectangulaire (bouteille 2). Sa panse est ornée de trois lignes du même décor à la molette, unique en son genre, représentant des arcades, des carrés et un motif ovoïde (motif FJ).

Enfin, un seul couvercle est reconnu dans le corpus. Il est creux et réalisé dans une pâte fine et sombre (Fig. 11 : 1647.5), peut-être pour s'adapter aux pots à carène.

Parmi les formes ouvertes figure une majorité de coupes (81 % du NTI) généralement carénées et se terminant par une lèvre éversée (coupe à carène 1) (Fig. 12). D'autres coupes portent une collerette surmontée d'une lèvre droite (coupe à collerette 1) (Fig. 12 : 1625.13) ou rentrante (coupe à collerette 2) (Fig. 12 : 1647.6). Elles sont aussi quelquefois munies d'un élément verseur (Fig. 12 : 1384.5, 1647.9). Un seul exemplaire de bol hémisphérique est recensé (Fig. 13 : 1387.9).

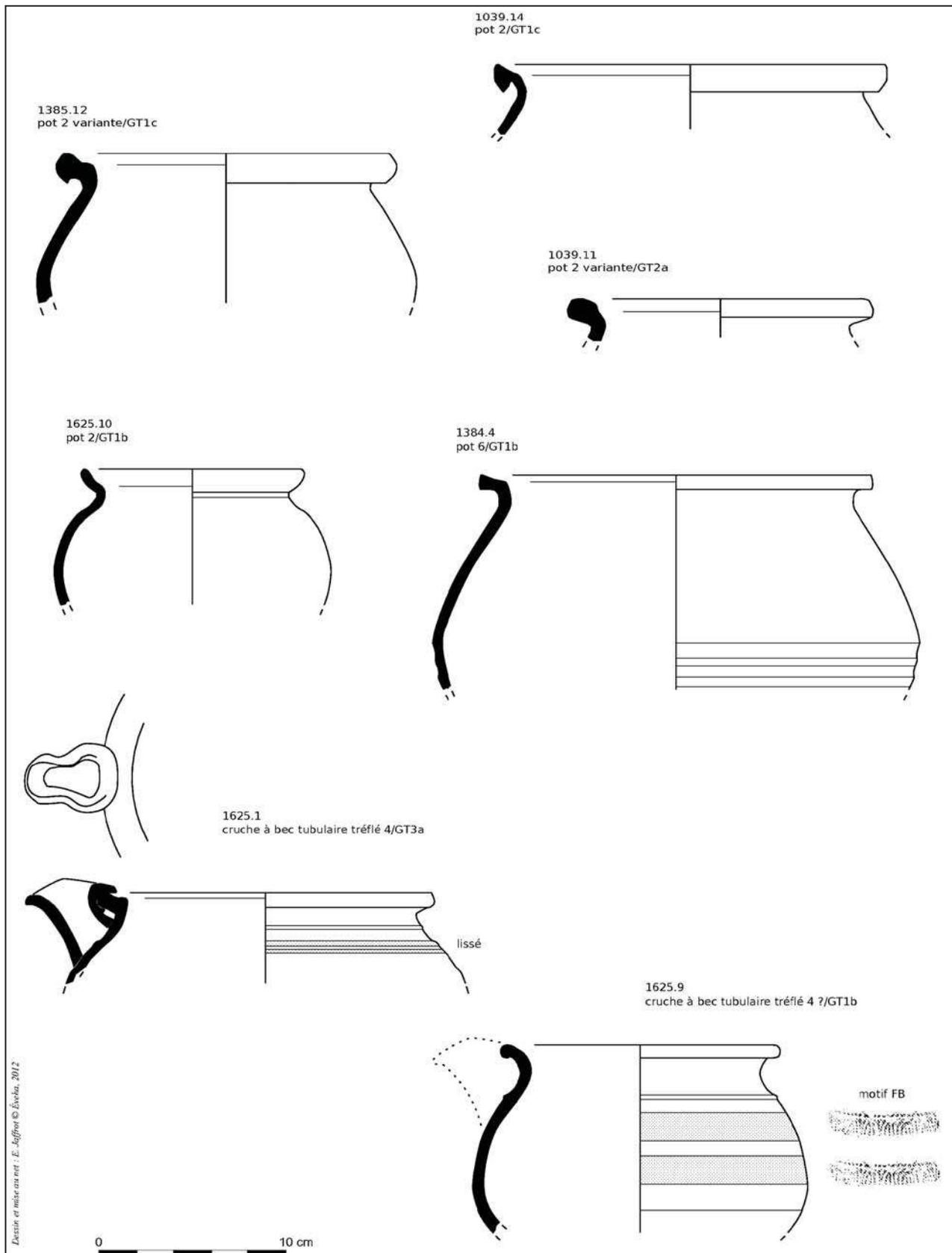


Fig. 9 : Le mobilier environnant – pots et cruches.

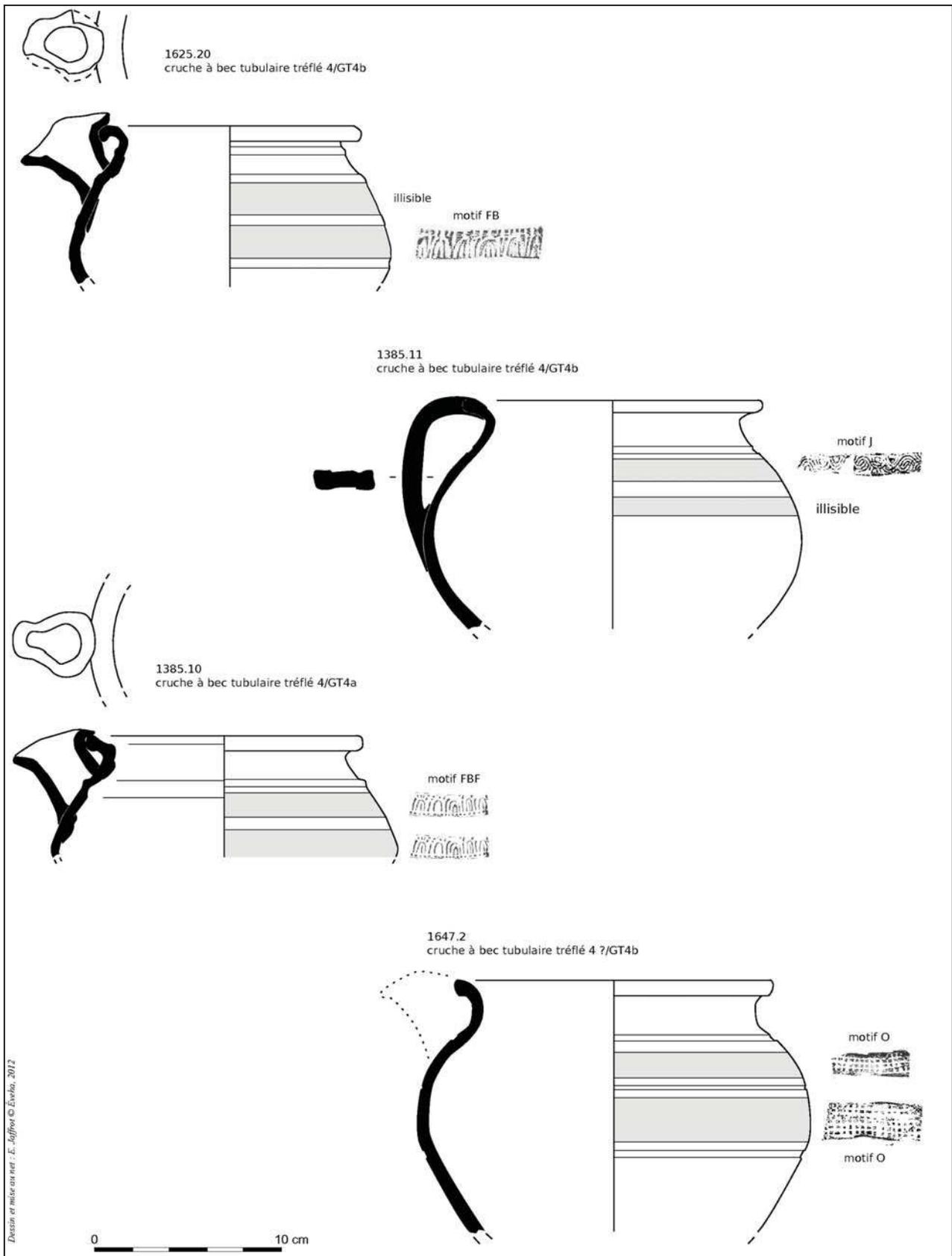


Fig. 10 : Le mobilier environnant – cruches.

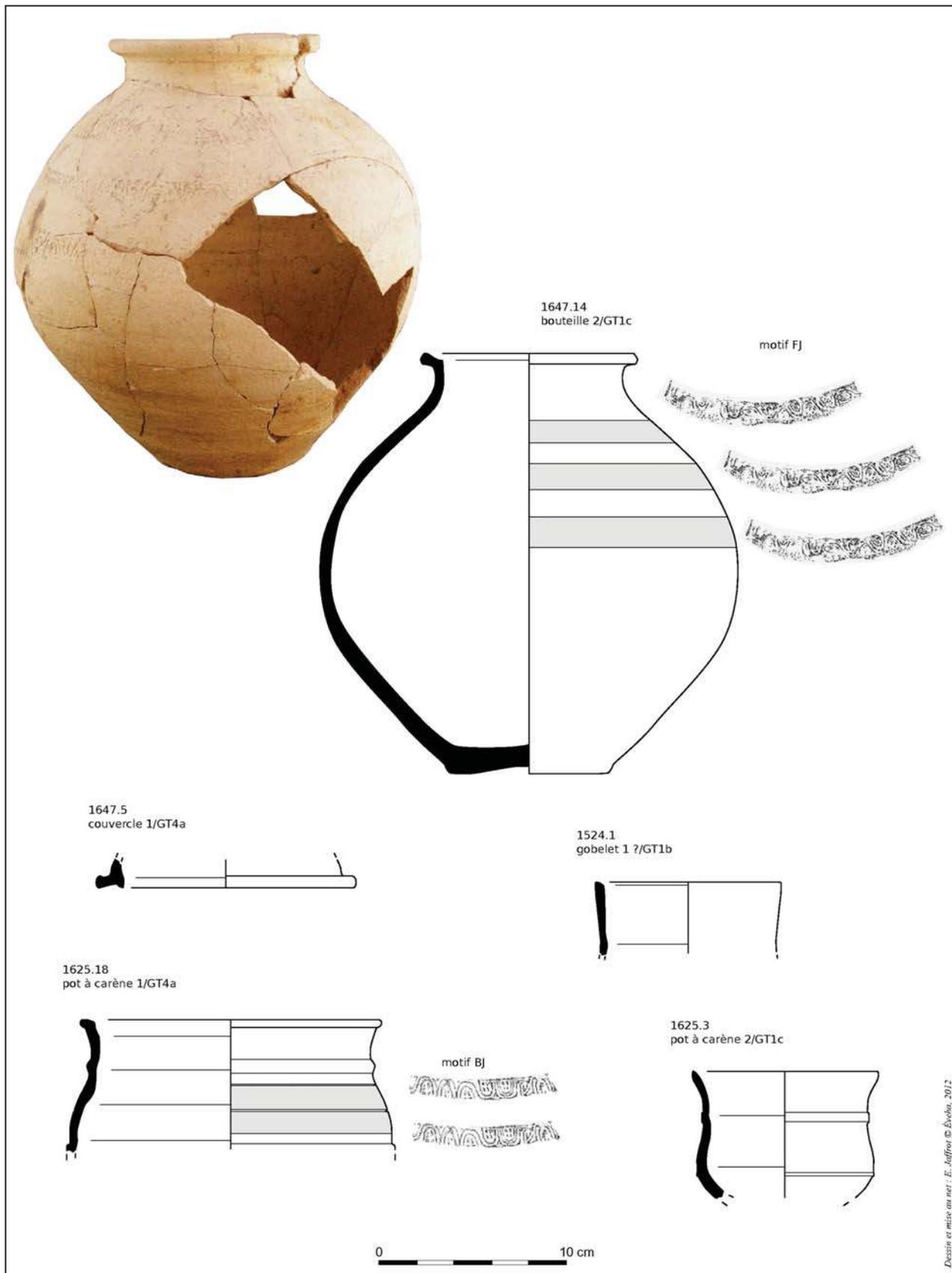


Fig. 11 : Le mobilier environnant – bouteille, gobelet ?, pots à carène et couvercle.

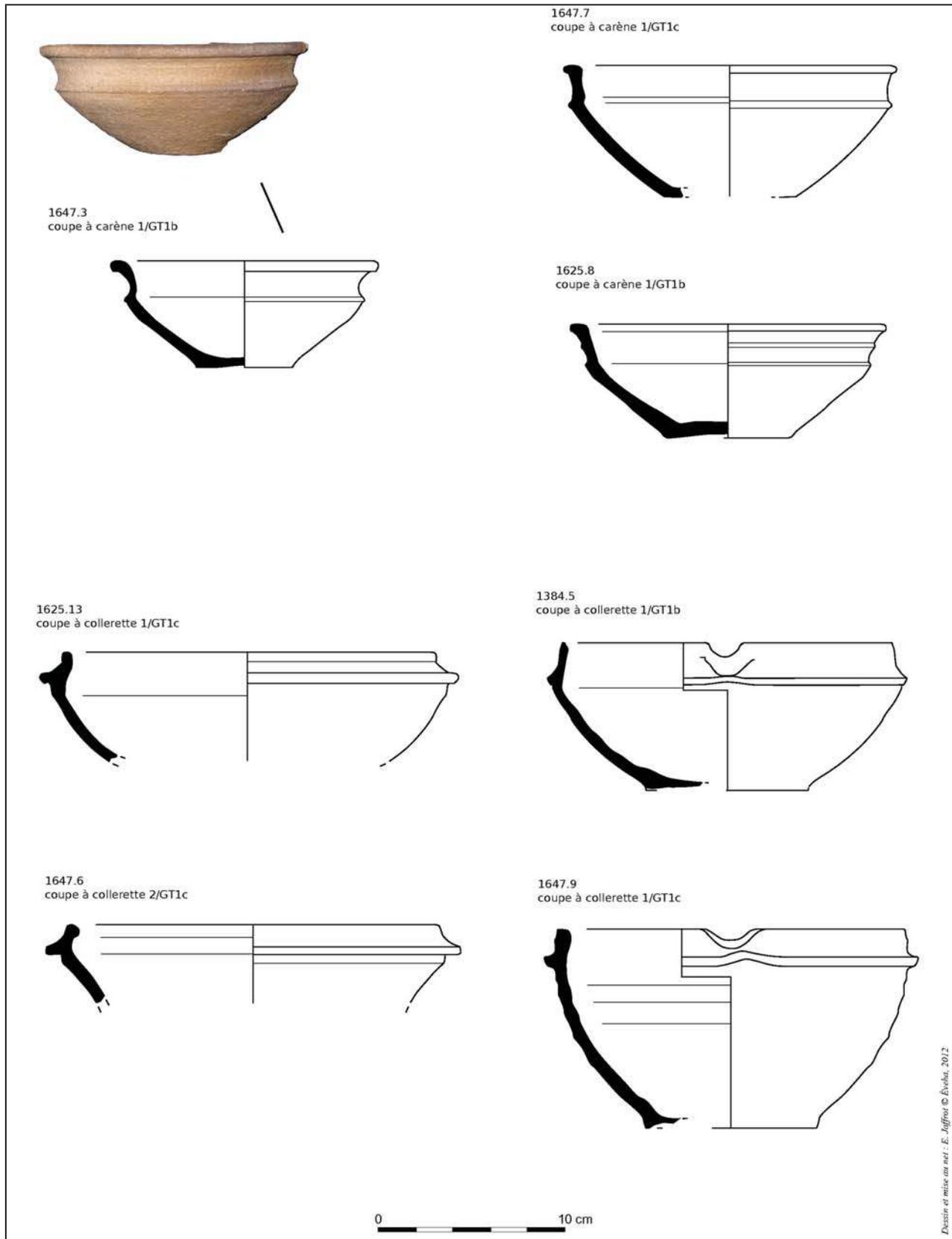


Fig. 12 : Le mobilier environnant – coupes à carène, coupes à collerette.

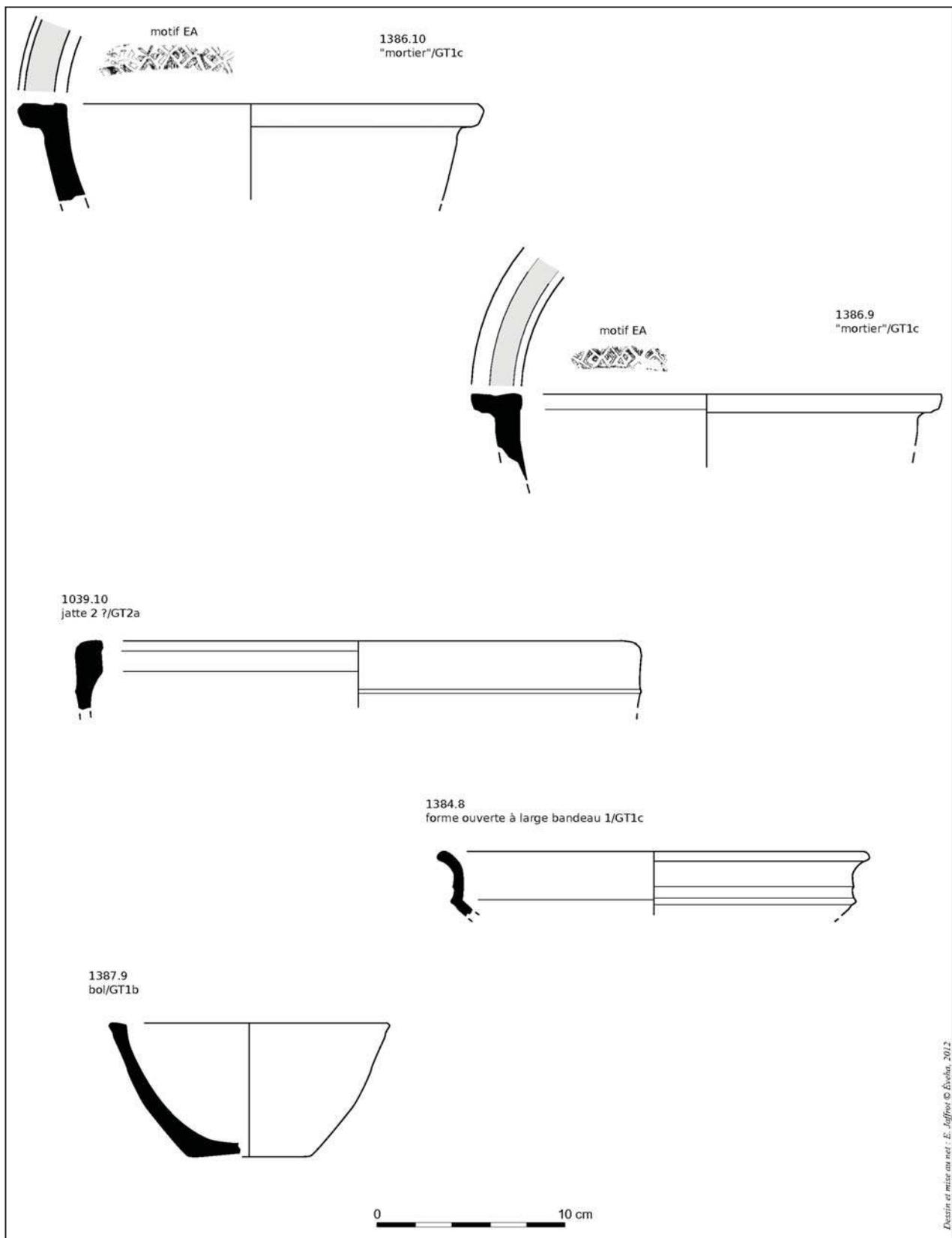


Fig. 13 : Le mobilier environnant – “ mortier ”, jatte, forme ouverte à large bandeau, bol.

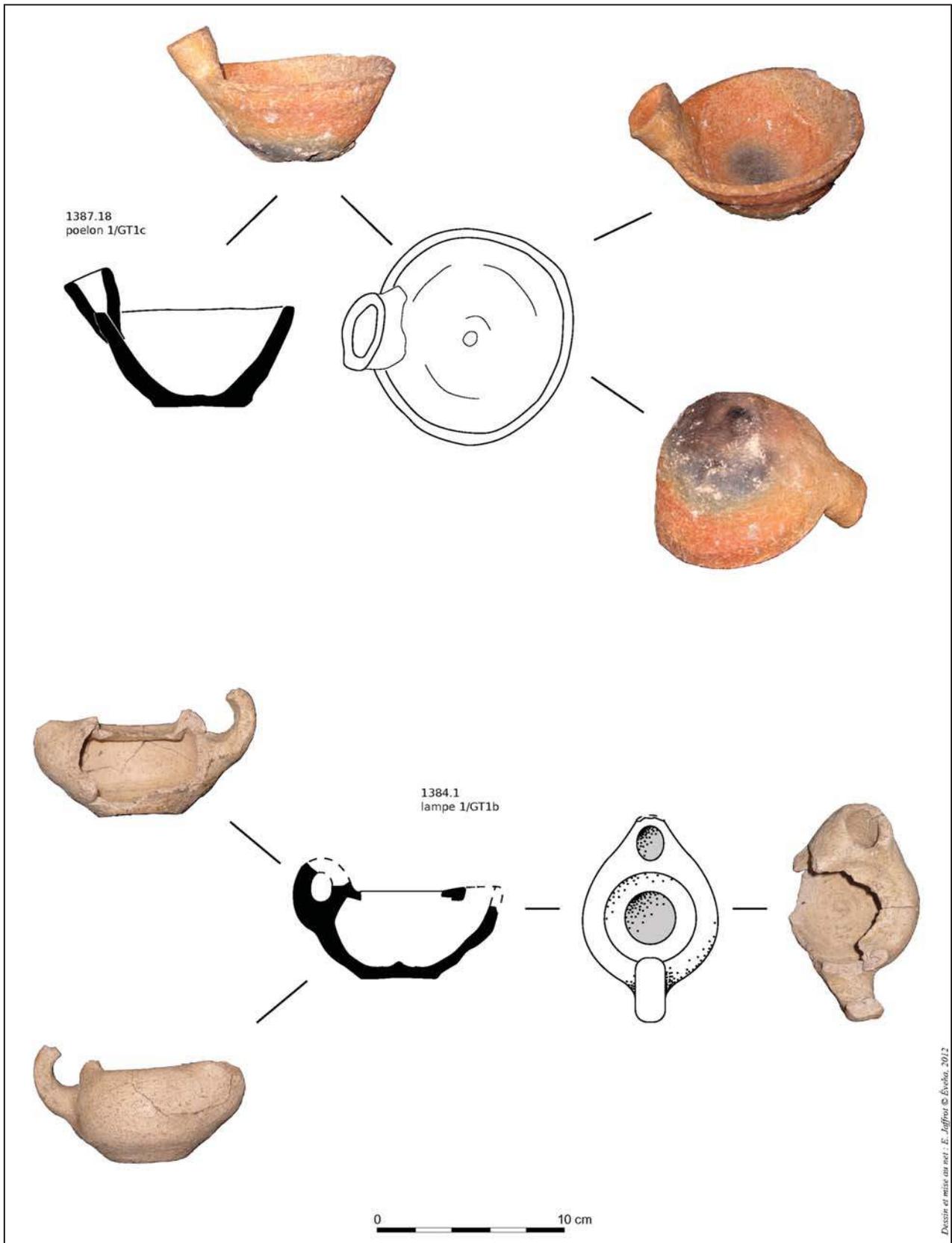


Fig. 14 : Le mobilier environnant – poêlon, lampe naviforme.

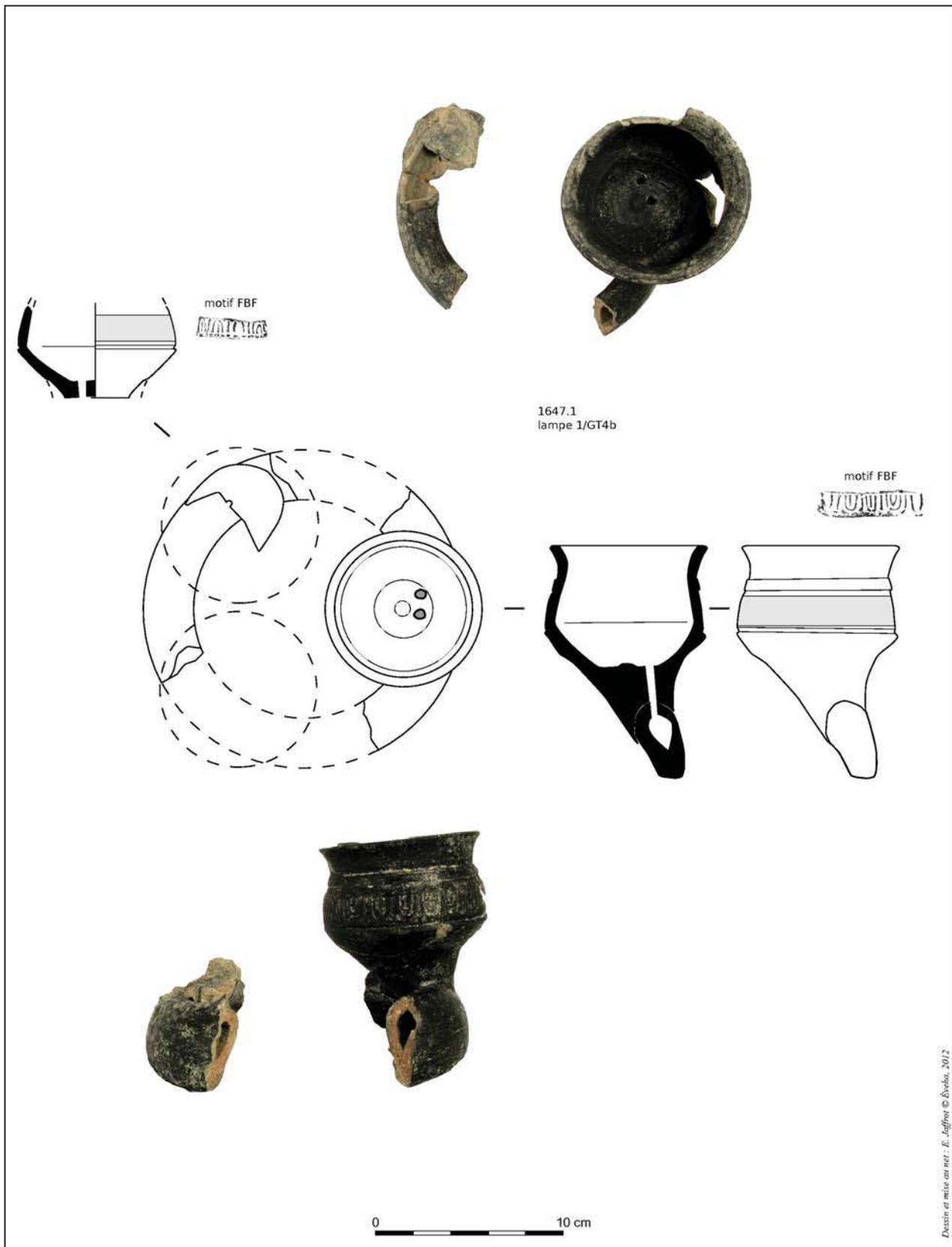


Fig. 15 : Le mobilier environnant – “ couronne de lumière ”.

Cette partie du répertoire typologique est complétée par des récipients de plus grand volume. Elle s'agrémente ainsi de deux jattes aux parois arrondies (jatte 2) (Fig. 13 : 1039.10), de deux " mortiers " dont le sommet de la lèvre plate est décoré du même motif géométrique (Fig. 13 : 1386.9, 1386.10) et de deux exemplaires de forme ouverte à large bandeau (Fig. 13 : 1384.8).

La découverte d'un poêlon noirci par des traces de feu (Fig. 14 : 1387.18) fait écho " quelques rares exemplaires de bols simplement arrondis [présentant] un bec tubulaire ou un manche court et creux " (LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : 117) qui apparaissent dans le courant du VII^e s.

Il est possible qu'un fragment de lèvre droite appartienne à un gobelet de petit format (Fig. 11 : 1524.1). Il se pourrait aussi qu'il corresponde à un pot à carène de forme étroite. Il est réalisé en pâte granuleuse (GT1b).

À ce propos, toutes les formes ouvertes sont fabriquées dans une pâte granuleuse, à l'exception des coupes à carène, dont le tiers est produit dans une pâte fine, sombre et lissée (GT4b).

Deux lampes enrichissent le répertoire des formes céramiques. La première est quasiment complète et ne présente aucune trace d'usage. Elle rappelle les lampes oblongues, naviformes, de tradition antique (lampe 1) (Fig. 14 : 1384.1). Elle s'en distingue cependant par le fait qu'elle soit tournée et façonnée dans une pâte granuleuse de teinte claire (GT1b), la même que celle employée pour les poteries en usage lors de la période d'activité potière. Si aucun parallèle ne peut être établi avec les lampes découvertes dans les fouilles urbaines de Saint-Denis (LEFÈVRE, MEYER 1988), une découverte comparable est celle, à Villiers-le-Sec, d'une lampe en céramique granuleuse grise différant par sa forme ouverte et par une finition plus rudimentaire, datable de la fin du VII^e ou du début du VIII^e s. (GENTILI 2000 : 608). On peut mentionner l'existence de lampes naviformes à Tours dans des contextes datés du VI^e s. au début du VII^e s., bien qu'il s'agisse de lampes moulées et décorées de type Hayes II (MOTTEAU 1991 : 63-64, 66).

La deuxième lampe est réalisée dans une pâte à cœur gris-rougeâtre et à surface enfumée partiellement lissée (GT4b). Sa forme est autrement plus insolite et bien qu'elle soit incomplète, elle est tout à fait restituable. Cette lampe se compose d'un anneau creux modelé, servant de base et de réservoir, communiquant au moyen de petits orifices verticaux avec trois récipients tournés comparables à de petits pots carénés (lampe 4) (Fig. 15 : 1647.1). L'anneau présente un diamètre de 17 cm et la hau-

teur totale de l'objet est de 12,5 cm ; l'un des récipients, complet, a une hauteur de 6 à 7 cm pour un diamètre d'environ 8 cm. Celui-ci est décoré sur sa panse d'un ressaut surmontant une molette en arcades encadrées de petits carrés (motif FBF). Deux autres récipients sont incomplets : l'un semble présenter les mêmes dimensions et est décoré de la même molette en arcades. Ce décor, toutefois, se trouve apposé dans l'autre sens, de manière partielle et ne laisse apparaître qu'une seule ligne de petits carrés. À l'instar de l'exemplaire complet dont le fond montre deux petits orifices, le fond de celui-ci, brisé, est également percé. Ces orifices doivent permettre le passage d'une ou deux mèches, qui s'imbibent en partie basse du combustible liquide, sans doute d'huile. Le troisième récipient est suggéré par l'arrachement d'une base sur l'anneau. Ces trois récipients ne sont pas également répartis sur l'anneau mais l'équilibre est certainement respecté par une position formant un triangle isocèle. Dans tous les cas, il est impossible de positionner un quatrième récipient étant donné leur diamètre respectif. Ainsi constituée, cette lampe ou " couronne de lumière " peut être portée, posée, ou éventuellement suspendue. Un exemplaire aux nombreuses similitudes a été découvert dans les fouilles urbaines de Saint-Denis (n° 59, classe III, type A2), unique lampe à réservoirs multiples (LEFÈVRE, MEYER 1988 : 80-81, 103). Il provient d'un sédiment alluvionnaire daté de la deuxième moitié ou éventuellement du dernier quart du VIII^e s. Un autre exemplaire, découvert dans le cimetière mérovingien de Franchimont (province de Namur, Belgique), dont l'interprétation comme luminaire est rejetée, est daté de la fin du VI^e s. : ou plutôt du VII^e s. (DASNOY 1966). Un troisième cas de " ring-vase " est mentionné à Glaston (Rutland, Angleterre) pour la période anglo-saxonne tardive, du milieu du IX^e s. au milieu du XI^e s., mais diffère par sa forme et son aspect, peut-être glaçuré (DUNNING *et al.* 1959 : 34, 40). Enfin, l'épave sarrazine du Bataiguiet, découverte dans la baie de Cannes, a livré du mobilier datable du X^e s. dont une " lampe-couronne " à sept godets coniques (JONCHERAY 1975). D'après ses décors, l'exemplaire de Vanves est datable du VII^e s.

Les productions décorées composent environ 7 % de la vaisselle rejetée sur le site. Les décors en arcades (motifs B et composés de B) représentent 54 % de ce corpus (Fig. 16), voire 63 % si l'on inclut les décors de lignes ondules formant arcades (motif J et composés de J). La majorité de ces décors est apposée sur des cruches ou des vases biconiques de production fine, enfumée et lissée (GT4),

		1a	1b	1c	2a	3a	4a	4b	
motifs en arcades	motif FB		5				3	2	10
	motif FBF outil a					2	4	5	11
	motif FBF outil b					2	1	5	8
	motif DFB							1	1
	motif B			1		1	1		3
	motif B générique								1
	motif BJ						1		1
	motif J							5	5
motifs géométriques	motif FJ			1					1
	motif A			1					1
	motif G		2						2
	motif H						2	3	5
	motif O			1			1	1	3
	motif P		1						1
motifs géométriques composés	motif D		2						2
	motif EA			2					2
	motif DH							3	3
	motif CDF		3	1	1				5
total		8	5	7	1	5	13	26	65

Fig. 16 : Représentation des décors par groupe technique.

tandis que près d'un cinquième d'entre eux apparaît sur des productions granuleuses. Environ un quart du mobilier céramique décoré présente ensuite des décors géométriques simples, c'est-à-dire composés d'un motif unique, de carrés (motifs G, H, O et P), de losanges (motif A) ou de triangles (motif D). D'autres décors géométriques (15 % des décors) sont composés de plusieurs motifs, associant V et losanges (motif EA), triangles et carrés (motif DH), bâtons, triangles et carrés (motif CDF). Les décors géométriques sont retrouvés en quantité quasiment identique sur les deux grandes catégories de céramique, fines et granuleuses, qu'il s'agisse de pots à carène, de cruches ou de "mortiers". Les motifs composés de lignes ondulées représentent une faible proportion des décors de notre corpus. Hormis l'un d'entre eux, apposé sur la bouteille de texture granuleuse, ces décors sont spécifiques aux productions fines et sombres. Enfin, un unique exemplaire de décor réalisé par incision dessine une ligne ondulée sur une production fine, enfumée et lissée (GT4b).

Au terme d'un examen attentif de l'ensemble des productions céramiques décorées, l'utilisation d'un minimum de 17 molettes – au sens outil du terme (PASTOR 2006) – a pu être mise en évidence. Parmi ceux-là, sept développements décoratifs sont restitués dans un catalogue où figurent les dimensions et le motif des outils pour permettre des comparaisons plus aisées et pour contribuer à l'étude de leur diffusion (Fig. 17). Les dix autres molettes recensées n'ont pu être restituées pour des raisons de fragmentation en général et de lisibilité des décors géométriques en particulier. Tous les types de décor sont cependant répertoriés sur le site du réseau ICéramm.

Cet examen des décors à la molette a notamment permis de distinguer l'utilisation de deux outils pour la réalisation de motifs en arcades soulignées et sur-lignées d'une ligne de carrés : le premier produit des arcades fines (motif FBF molette a) et l'autre des arcades plus trapues (motif FBF molette b). Il est probable en outre, d'après cet examen et malgré la difficulté de lecture, qu'une même molette à motif géométrique (motif CDF) ait été utilisée sur les productions du four et sur une production granuleuse en circulation sur le site (GT1c), ce qui validerait l'origine locale de cette dernière.

L'absence de décors au poinçon, en pointillés, alphabétiques ou animaliers (LEGOUX 1980, 2004) ainsi que des décors géométriques complexes tels qu'on les retrouve à Vanves dans les contextes du VI^es. (LEFÈVRE 2009) exclurait une datation du très haut Moyen Âge. De plus, bien que la plupart des décors ornent des productions fines et lissées, de cruches et de vases biconiques surtout, certaines molettes sont apposées sur des productions granuleuses – tradition qui semble apparaître dans la deuxième moitié du VII^e s. (LEFÈVRE, MAHÉ 2004 : 117) – et un peu plus diversifiées puisqu'ils décorent lampe, bouteille, "mortiers", pots et cruches.

En contexte funéraire, les décors en demi-oves ou, autrement dit en arcades, sont caractéristiques de la période allant de la fin du VI^e s. au milieu du VII^e s. d'après l'étude des nécropoles de Bulles et de Cuignières (Oise) (LEGOUX 1980 : 225) et l'étude de leur diffusion (LEGOUX 2004 : 325). En contexte de consommation, il apparaît que ces décors perdurent quelques décennies encore.

CONCLUSION

La séquence stratigraphique relative à l'activité potière, matérialisée au 20 rue de la République par un unique four à languette, s'est accumulée rapidement dans la dernière moitié du VII^e s. et se trouve constituée en conséquence d'un mobilier céramique très homogène sur les plans technologique, morphologique et décoratif.

Le vaisselier représenté se compose avant tout, traditionnellement à cette période, d'une grande majorité de pots de texture granuleuse et de teinte claire, dont la polyvalence justifie certainement le nombre. D'autres récipients divers, voués à la préparation culinaire comme un poêlon et des "mortiers", ou dont la fonction de bouteille est de contenir des liquides, sont réalisés dans la même gamme. Le vaisselier s'équipe ensuite de coupes, de cruches

motif FB		→		→	<p>Ø : 1,7 cm l : 1,5 cm</p>
motif FBF molette a		→		→	<p>Ø : 1,4 cm l : 1,7 cm</p>
motif FBF molette b		→		→	<p>Ø : 1,7 cm l : 1,4 cm</p>
motif Bj		→		→	<p>Ø : 2,4 cm l : 1,5 cm</p>
motif J		→		→	<p>Ø : 2,2 cm l : 1,0 cm</p>
motif FJ		→		→	<p>Ø : 2,4 cm l : 1,5 cm</p>
motif EA		→		→	<p>Ø : 1,9 cm l : 1,4 cm</p>

Dessin et mise au net : E. Jaffrot © Èveha, 2012

0 10 cm

échelle 1:1

Fig. 17 : Catalogue des outils molettes.

et de pots carénés, appelés à des fonctions diverses, respectivement de préparation culinaire entre autre, de contenance de liquides et peut-on supposer de présentation. Ces poteries sont fabriquées dans des pâtes granuleuses en majorité et dans des pâtes fines d'aspect sombre et lissé.

Il semble alors que les potiers ne choisissent pas leurs matériaux selon la vocation des récipients à produire : la porosité des pâtes réduite par l'enfumage ou le lissage des productions, par exemple (ÉCHALLIER 1984, SKIBO 1992), adaptée aux contenants des liquides, ne paraît pas constituer un critère technique incontournable.

De même, une seule pâte granuleuse de couleur orangé a servi à la production dans le four de tout l'éventail des poteries, représenté d'abord par des pots de petit volume puis par des " mortiers ", des coupes à carène ou à collerette, des cruches, une gourde et un pot à suspension muni d'une anse-panier.

Seules ces poteries souvent desquamées, fissurées et parfois déformées témoignent d'une production *in situ*. Les autres productions, de texture granuleuse ou fine, se trouvent en circulation sur le site mais ne présentent pas les stigmates des rebuts de cuisson. Pourtant, l'environnement de la découverte, au sein d'un quartier voué à l'artisanat potier, laisse penser que ces poteries sont produites pour la plupart dans des fours localisés à proximité. En effet, la faible variété des pâtes granuleuses, le nombre restreint de traces d'utilisation des poteries et le cas probable de la même molette à motif géométrique employée sur des productions du four et sur une production en circulation sur le site, constituent des arguments pour confirmer l'origine locale des poteries, du moins de texture granuleuse. Bien que ce corpus n'en apporte pas la preuve, on ne doit pas exclure que l'atelier, dans la continuité de la production vanvéenne du VI^e s., produise aussi les récipients de facture soignée que les cruches et les pots à carène décorés symbolisent.

BIBLIOGRAPHIE

ABERT 2005

Abert F. - *Carte archéologique de la Gaule, Les Hauts-de-Seine*, 92, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Maison des Sciences de l'Homme.

CELLY, DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, PEIXOTO 2009

Celly P., Du Bouëtiez de Kerorguen, E., Peixoto X. - Vanves, un sanctuaire au sud de Lutèce ?, in : Busson D., Robin S. (dir.), *Les grands monuments de Lutèce, Premier projet urbain de Paris*, Catalogue d'exposition (Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame,

21 janvier 2009-31 janvier 2010), Paris, Paris-Musées : 84-87.

DASNOY 1966

Dasnoy A. - Une curiosité céramique provenant d'un cimetière mérovingien de Franchimont, *Namurcum*, 38 : 1-7.

DUNNING, HURST, MYRES, TISCHLER 1959

Dunning G.C., Hurst J.G., Myres J.N.L., Tischler F. - Anglo-Saxon pottery : a symposium, *Medieval Archaeology*, 3 : 1-78.

DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN 2006

Du Bouëtiez de Kerorguen E. - *Vanves (Hauts-de-Seine), 21-23 place de la République, Site antique et mérovingien, Rapport final d'opération*, Inrap Centre/Île-de-France - SRA Île-de-France.

DU BOUËTIEZ DE KERORGUEN, LEFÈVRE, PEIXOTO 2007

Du Bouëtiez de Kerorguen E., Lefèvre A., Peixoto X. - *Vanves à l'époque gallo-romaine*, Vanves, Service communication de la Mairie de Vanves, 23 p.

ÉCHALLIER 1984

Échallier J.-C. - *Éléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques*, Documents d'Archéologie Méridionale : méthodes et techniques, 3, 39 p.

GENTILI 2000

Gentili F. - Villiers-le-Sec " La Place de la Ville ", DFS de sauvetage urgent, Saint-Denis.

GENTILI, LEFÈVRE, MAHÉ 2003

Gentili F., Lefèvre A., Mahé N. *et al.* - L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France : programme collectif de recherche, bilan 2002-2003, *1^{er} supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, Programme collectif de recherche*, Guiry-en-Vexin, Collectif d'archéologie rurale du haut Moyen Âge/Centre de recherches archéologiques du Vexin français.

GENTILI, LEFÈVRE 2009

Gentili F. et Lefèvre A. - *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, 2^e supplément au Bulletin archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise, Programme collectif de recherche, Bilan 2004/2006*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français.

GOUSTARD 2009

Goustard V. - Un centre de production de céramique carolingienne à Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne), in : GENTILI, LEFÈVRE 2009 : 179-189.

HINCKER, HUSI 2006

Hincker V., Husi P. (dir.) - *La céramique du Haut Moyen Âge dans le Nord-Ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles*, Actes du colloque de Caen, Condé-sur-Noireau, Éditions NEA, 429 p.

HUSI 2008

Husi P. (dir.) - La céramique du haut Moyen-âge de la vallée de la Loire Moyenne (Centre-Ouest de la France), UMR 6173 CITERES " Laboratoire Archéologie et Territoires ", Orléans, SRA Centre, Rapport d'activité 2008.

HUSI à paraître

Husi P. (dir.) - La céramique du haut Moyen Âge (6^e-10^e s.) dans le bassin de la Loire moyenne : de la chrono-typologie aux faciès culturels, supplément à la RACF, Tours, FERAC-ARCHEA.

- JONCHERAY 1975
Joncheray J.-P. - L'épave sarrasine du Bataiguiers, *Archaeologia*, 85 : 42-48.
- LEBEUF 1883
Lebeuf J. (abbé) - *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Tome 3, Paris, Féchoz et Letouzey (1^{re} éd. : 1757).
- LEFÈVRE 2007
Lefèvre A. - Vanves (Hauts-de-Seine – France), La découverte d'un important centre potier du Haut Moyen Âge, in : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne (Paris, 3-8 septembre 2007, (<http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/A.Lefevre.pdf>; consulté le 26/04/10).
- LEFÈVRE 2009
Lefèvre A. - Première attestation d'une activité médiévale à Vanves (92) : l'ensemble de la Place de la République (VI^e s.), in : GENTILI, LEFÈVRE 2009 : 155-177.
- LEFÈVRE, MAHÉ 2004
Lefèvre A., Mahé N. - La céramique du Haut Moyen Âge en Île-de-France à travers la fouille des habitats ruraux (VI^e-XI^e siècle), État de la question et perspectives de recherches, in : *Céramiques domestiques et terres cuites architecturales, Actes des journées d'étude d'Amiens (2001-2003)*, RAP, 3-4 : 105-149.
- LEFÈVRE et MEYER 1988
Lefèvre A. et Meyer N. - Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis, *Archéologie Médiévale*, 17 : 73-111.
- LEGOUX 1980
Legoux R. - Les décors à la molette des nécropoles mérovingiennes de Bulles et de Cuignières (Oise), *CAP*, 7 : 223-248.
- LEGOUX 2006
Legoux R. - Diffusion en Île-de-France et en Picardie de la céramique ornée entre la fin du V^e et le VII^e siècle, in : HINCKER et HUSI 2006 : 325-336.
- MOTTEAU 1991
Motteau J. - *Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977)*, Recherches sur Tours, 5, Tours, ADEAUT.
- NADEAU, GOMEZ 2011
Nadeau A., Gomez S. - *20 rue de la République, Vanves (92), Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive)*, Èveha - SRA Île-de-France.
- PASTOR 2006
Pastor L. - Molettes et roulettes de potiers gallo-romains dans l'est de la Gaule, *Revue archéologique de l'Est*, 55 : 287-
- PEIXOTO 2003
Peixoto X. - *Vanves, 2 rue Vieille Forge / 26 rue de la République (Hauts-de-Seine), Rapport de diagnostic*, Inrap Centre/Île-de-France - SRA Île-de-France.
- PEIXOTO 2009
Peixoto X. et al. - *Vanves, 20 rue de la République (92 – Hauts-de-Seine), Rapport de diagnostic*, Inrap Centre/Île-de-France - SRA Île-de-France.
- PEIXOTO, CELLY 2002
Peixoto X., Celly P. - *Vanves (Hauts-de-Seine), Les thermes antiques de Vanves, 1 place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Document final de synthèse*, Inrap Centre/Île-de-France - SRA Île-de-France.
- PEIXOTO, LEGRIEL 2004
Peixoto X., Legriel J. - *Vanves, 3-5 rue Gaudray / 2-6 rue de l'Église (Hauts-de-Seine), Rapport de diagnostic*, Inrap Centre/Île-de-France – SRA Île-de-France.
- SKIBO 1992
Skibo J. M. - *Pottery function: a use-alteration perspective*, New-York, Plenum Press, 205 p.
- THOUVENOT 1998
Thouvenot S. - L'atelier de potiers mérovingien de Soissons (Aisne), *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4 : 123-187.